

HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



Édito



Celles et ceux qui méconnaissent encore le rôle de la Communauté de la Communes du Haut-Béarn (CCHB) le mesureront à la lecture des pages qui suivent.

Merci aux chefs de pôles et à leurs équipes qui, en collaboration avec les élu-e-s, ont synthétisé l'activité de notre collectivité en 2021.

Ce fut encore une année rythmée par le Rebond d'une crise sanitaire qui pèse sur l'ambiance générale.

Certes l'économie locale n'a pas « flanché » autant que nous pouvions le craindre. Nos industries, nos artisans, nos commerces, ont fait preuve d'agilité et d'innovation pour résister à la baisse des commandes.

L'agriculture s'est adaptée aux circonstances en proposant à la vente directe des produits transformés localement. Il faut prolonger cet élan qui favorise la qualité alimentaire et donne un avenir à nos agriculteurs.

La fonction publique a davantage de mal. La vision trop comptable des moyens dédiés au service public en zone rurale n'est pas à la hauteur des attentes de la population et des nouveaux habitants qui choisissent de vivre en Haut-Béarn.

L'accès aux soins et aux savoirs, indispensables à l'épanouissement des habitants, nécessitent un regard plus attentif de l'État à l'égard des territoires et des filières qui en ont plus besoin que d'autres.

Ce rapport d'activités souligne l'excellence des services apportés dans les domaines du social (petite enfance, santé, restauration scolaire, etc.), de l'économie, du tourisme, de la culture, de l'urbanisme et de l'environnement.

La CCHB doit devenir une collectivité de projets, susceptible d'entraîner nos partenaires financiers : l'Europe, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques mais également les banques.

C'est le sens de notre projet de territoire « *EN DAVAN !* ». Cette démarche devra aboutir à la définition de lignes directrices, à la priorisation de nos politiques publiques, à des arbitrages budgétaires indispensables. C'est le challenge des prochains mois, pour l'attractivité du territoire, le maintien de l'emploi local la préservation de notre environnement.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport,
Bien cordialement.

Bernard UTHURRY

*Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
Maire d'Oloron Sainte-Marie*

Sommaire

1. Pôle ressources et moyens.....	6
a. Administration générale	6
b. Finances	7
c. Ressources humaines	10
d. Informatique et réseaux	11
e. Communication	12
2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie	18
a. Service planification	18
b. Service Application du Droit des Sols (ADS).....	22
c. Service mobilité.....	23
d. Service habitat.....	26
3. Pôle développement économique et politiques contractuelles.....	29
a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure	29
b. Valoriser et soutenir les filières du territoire.....	31
c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique	32
d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn.....	32
e. Contractualisations.....	32
f. Programme LEADER.....	33
4. Pôle politique touristique	35
a. Gestion du Plan Local de Randonnées.....	35
b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques	36
c. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers	37
d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique	38
e. Développement de partenariats et de coopérations	39
f. Accompagnement de porteurs de projets.....	39
g. Gestion de l'Espace Nordique du Somport.....	40
h. Projets 2022	41
Les chiffres clés du tourisme 2021	43
5. Pôle développement social.....	45
a. Service petite enfance	45
b. Service éducation (scolaire et périscolaire).....	48
c. Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	49
d. Restauration collective	52
e. L'Espace France Services.....	53
f. Service Santé.....	56
g. L'accueil des gens du voyage	58
6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire	60
a. Actions évènementielles.....	60
b. Appel à projets « Territoire Culturel Créatif » (annuel).....	61

c.	Éducation artistique et culturelle.....	61
d.	Compétences intercommunales faisant l’objet d’une gestion déléguée.....	61
e.	Lecture Publique	62
f.	Patrimoine	64
7.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement.....	68
a.	Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)	68
b.	Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)	70
c.	Service Transition Écologique	71
d.	Eau potable et assainissement collectif.....	73
e.	Rivières	73
8.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques.....	75
a.	Services techniques (ST opérationnel et ingénierie).....	75
b.	Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous	77

1. Pôle ressources et moyens

a. Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité.

À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité, lourde tâche s'il en est, jugez-en plutôt :

En 2021, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, qui nous ont encore conduits à réduire le nombre de réunions institutionnelles, ce sont **8 Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **216 délibérations** qui ont été prises.

Outre ces 8 Conseils Communautaires, **10 séances plénières** ont permis d'aborder des thèmes aussi variés que le Plan Climat Air Énergie Territorial et la démarche TEPOS, les enjeux de la loi d'orientation des mobilités, la gestion des déchets inertes, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Haut-Béarn, le projet de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn, le rôle et les projets du Pôle Métropolitain Pays de Béarn, les groupements de commande, le déploiement de la fibre, le projet de Maison de Santé porté par l'Association pour la Maison de Santé du Piémont Oloronais, le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) du Haut Béarn et la cybersécurité pour les collectivités.

4 Conférences des Maires, au cours desquelles ont été présentées l'application mobile IntraMuros, les modalités de perception de la Taxe de Séjour et les modalités de collaboration entre la CCHB et les communes membres pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Sont également intervenus des partenaires extérieurs afin de présenter la Ceinture Verte du Pays de Béarn, l'obligation de domiciliation des personnes sans domicile stable, le déploiement de la fibre et la 5G, les modalités d'intervention de DOMOFRANCE, entreprise Sociale pour l'Habitat, et le projet « La Nuit sous un autre Jour ».

24 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés plus de **50** sujets.

Sans parler bien sûr des commissions thématiques auxquelles sont conviés élus communautaires mais également élus municipaux, ni des rencontres avec les partenaires institutionnels que sont le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État.

En outre, depuis l'automne 2021, la collectivité a initié une démarche de projet de territoire, pour laquelle le service a épaulé la Direction Générale et l'autorité territoriale afin de coordonner la mise en place d'un Séminaire et de groupes de travail.

b. Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 15 budgets annexes (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Lasseube, la Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, la Restauration Scolaire, le Somport, le SICTOM, le SPANC, Camou, Mobilité).

Compte Administratif du budget général de la CCHB en 2021 :

→ Section Fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	1 872 639 €
Charges de personnel et frais assimilés	6 845 897 €
Reversement aux communes (<i>dont Fonds de Péréquation Intercommunal et communal</i>)	9 244 243 €
Autres charges de gestion courante (Subventions)	2 767 166 €
Charges financières	235 350 €
Charges exceptionnelles	245 934 €
Opération d'ordre d'amortissements et de transfert de charges financières	669 262 €
Dépenses de fonctionnement - Total	21 880 494 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Atténuations de charges	80 655 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	610 832 €
Impôts et taxes	14 741 907 €
Dotations et participations	6 959 948 €
Autres produits de gestion courante	155 751 €
Produits exceptionnels	92 386 €
Opération d'ordre de transfert de charges financières	22 874 €
Recettes de fonctionnement - Total	22 664 355 €

→ Section Investissement

Dépenses d'investissement	4 666 713 €
Recettes d'investissement	4 301 273 €
Résultat d'investissement	-365 439 €

Concernant les opérations individualisées, l'année 2021 a été plus particulièrement marquée en investissement par les opérations suivantes :

- Modernisation du centre nordique du Somport.
- Finalisation du Pont d'Ogeu sur la zone des Tembous.
- Mise en sécurité du Pont d'Enfer au Fort du Portalet.
- Élaboration de notre Schéma de Cohérence Territoriale.
- Extension du réseau de lecture publique : amélioration de l'offre de lecture publique sur le territoire.
- Platelage passerelle : fin des travaux des passerelles de la médiathèque avec la commune d'Oloron Sainte Marie.

→ Agrégats du budget général

	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	20 636 493 €	21 858 014 €	21 477 303 €	22 641 481 €
Dépenses de fonctionnement	19 666 796 €	20 119 913 €	20 210 197 €	21 211 231 €
Épargne brute	969 697 €	1 738 101 €	1 267 103 €	1 430 249 €
Épargne nette	285 264 €	1 088 865 €	517 100 €	660 559 €

L'exercice 2021 dégage une épargne brute de 1 430 249 € et une épargne nette de 660 559 €.

Enfin pour compléter nos agrégats il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2020 est de 7 900 000 € avec une capacité de désendettement de 5.52 années qui est un niveau raisonnable.

* Ce schéma représente les restes à charge (dépenses moins recettes directes) du budget de fonctionnement 2021 de chaque politique publique de la CCHB.

Les attributions de compensations aux communes représentent en 2021 un montant de 8 880 000 € auquel viennent s'ajouter le FPIC pour un montant de 280 000 € ainsi que la contribution au redressement des finances publiques de 80 000 €.

3 %
210 000 €



ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique : 198 000 €
- Gestion Rivières : 12 000 €*
- Gestion des déchets : 0 €**
- Assainissement non collectif : 0 €**

* Mission équilibrée par les ressources propres de la taxe GEMAPI - 12 000 € correspondant à un décalage de versement.
** Budgets annexes équilibrés par ressources propres



11 %
1 002 000 €

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn : 960 000 €
- Autres équipements : 42 000 €



7 %
609 000 €

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols : 66 000 €
- Planification : 64 000 €
- Mobilité : 35 000 €
- Habitat : 94 000 €
- Coordination : 271 000 €
- Autres : 79 000 €



17 %
1 523 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Économie : 433 000 €
- Tourisme : 1 090 000 €
- Espace du Somport : 0 €*

* Budget annexe équilibré par ressources propres



34 %
2 994 000 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance : 1 561 000 €
- Enfance-Jeunesse : 513 000 €
- Éducation : 402 000 €
- Santé : 74 000 €
- Espace France Services : 151 000 €
- Populations nomades : 39 000 €
- Cohésion sociale : 137 000 €
- Coordination : 117 000 €



28 %
2 463 700 €

CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique : 828 000 €
- Spectacle vivant : 497 700 €*
- Patrimoine : 349 000 €
- Pays d'art et d'histoire : 202 000 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations : 154 000 €
- Événementiel : 59 000 €
- Enseignement artistique musical : 129 000 €

* + 245 000 € d'excédent reversé

RÉPARTITION DES RESTES À CHARGE* DE LA CCHB PAR POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
8 800 000 €

C. Ressources humaines

La poursuite de la crise sanitaire en 2021 provoquée par l'épidémie de la Covid-19 a continué de mobiliser la collectivité au sein des services :

- Adaptation de l'organisation pour minimiser des fermetures partielles d'équipements ;
- Maintien du télétravail.

Par ailleurs, cette année a été marquée par la finalisation de 3 projets majeurs en ressources humaines :

- La mise en conformité du temps de travail ;
- La mise en conformité du Régime indemnitaire ;
- La mise en place d'une convention de participation Prévoyance.

Dans le cadre du dialogue social, de nombreuses réunions ont été tenues sur ces trois thématiques avec les représentants du personnel au sein d'un groupe de travail paritaire.

En matière de temps de travail, ont été abordées les notions de reconnaissance de la pénibilité au travail et des sujétions pour établir une grille de lecture de décote du temps de travail dans le respect des textes réglementaires.

En matière de régime indemnitaire, tous les agents de la collectivité ont bénéficié d'une reprise de l'ancien régime indemnitaire transposée dans le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Par ailleurs la collectivité a introduit la possibilité de verser le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) pour reconnaître un investissement particulier dans l'exercice des fonctions, le sens du service public ayant un impact sur le collectif de travail.

Le service mobilité a été créé dans l'organigramme pour répondre au transfert de cette nouvelle compétence au sein de la CCHB.

La collectivité est restée solidaire :

- Maintien de l'accueil des jeunes en stage dans les services en activité et dans le respect des protocoles ;
- Maintien l'apprentissage.

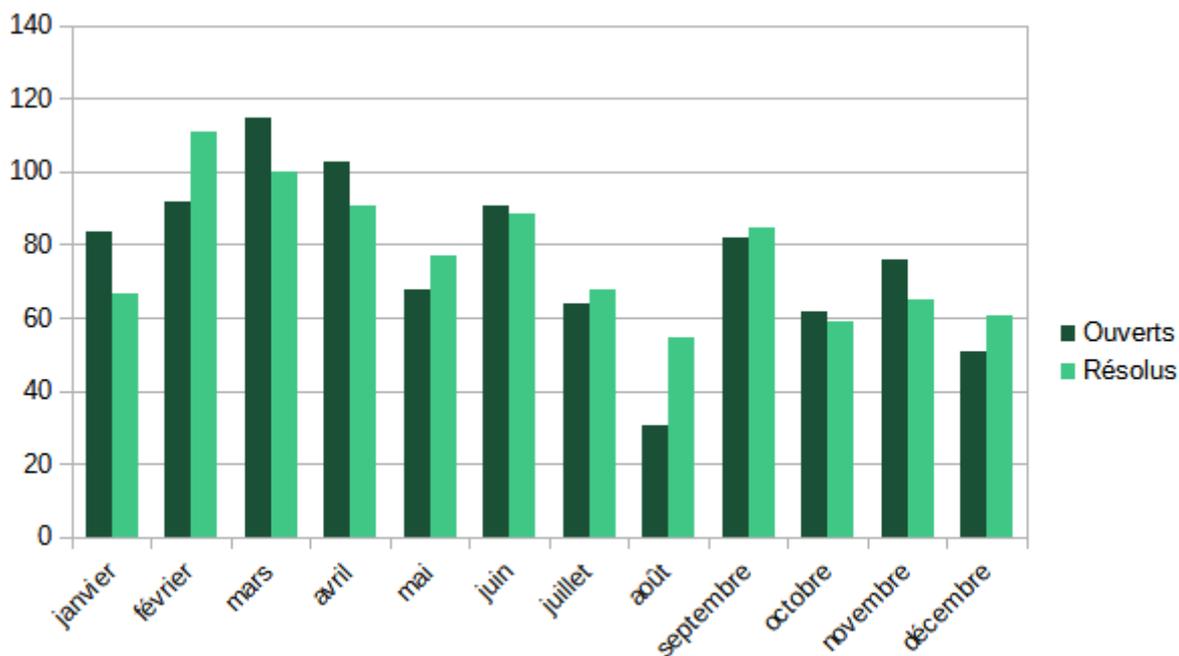
→ Les chiffres clés :

- Saisonniers : accueil de 65 saisonniers étudiants ;
- 37 animateurs ont été recrutés pour encadrer les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ;
- Stages : accueil de 94 stagiaires dont 67 du territoire ;
- Formation : Malgré la pandémie et la baisse de l'offre du CNFPT, l'offre de formation a été en hausse par rapport à 2020 avec 423 jours pour 215 jours en 2020. Des actions ont été organisées en intra pour les agents de la collectivité recouvrant les domaines du secourisme, de la sécurité, la professionnalisation au sein des piscines et sur les métiers et techniques du nettoyage. 108 agents, soit près de la moitié des agents permanents ont été concernés par au moins une action de formation. Le budget formation représente environ 18 000€ ;
- De nombreuses procédures de recrutement ont été engagées pour répondre aux départs au sein des différents secteurs de la collectivité liés aux retraites ou à la mobilité : encadrement ALSH, Petite enfance, Technique mais aussi agent de la lecture publique, de l'Espace France Services, développement économique. 4 agents ont été pérennisés par une nomination en tant que titulaire sur leur poste.

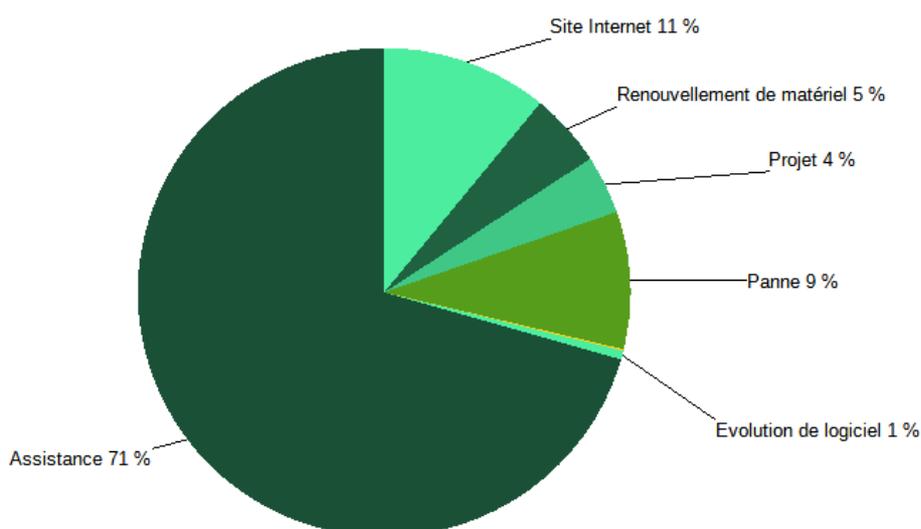
d. Informatique et réseaux

Avec la mise en place et le développement de l'utilisation d'un logiciel de gestion des services d'assistance (Helpdesk), le service Informatique et Réseaux est en mesure d'analyser la typologie des demandes faites par les services.

En 2021, plus de 900 tickets d'assistance ont été traités par le service.

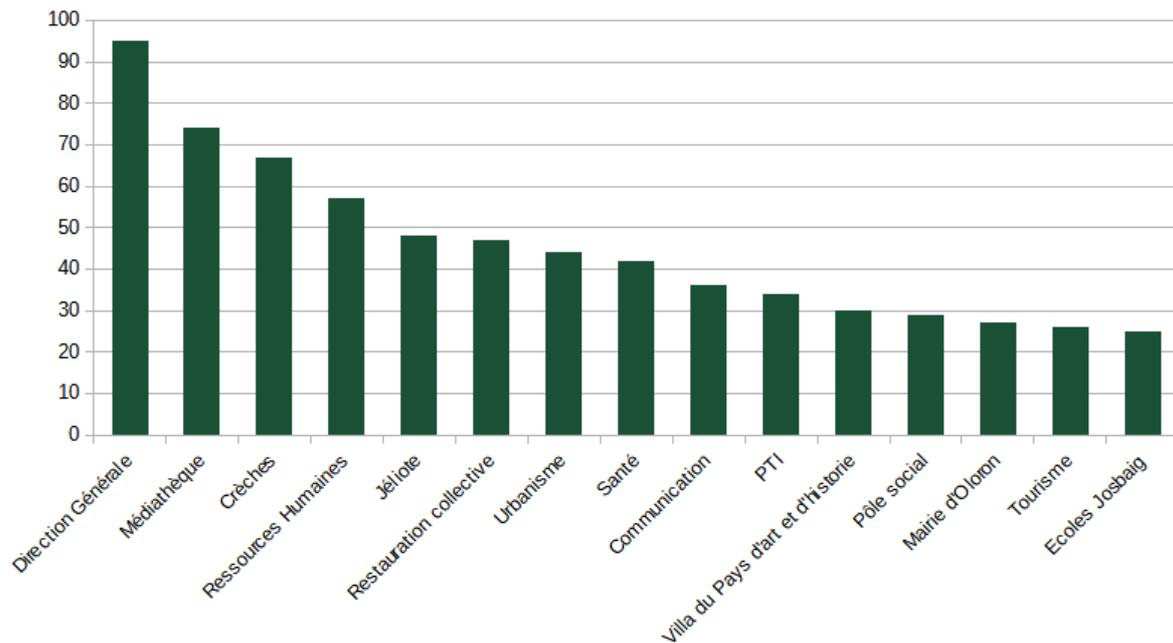


Ces demandes sont classées en 6 grandes familles :



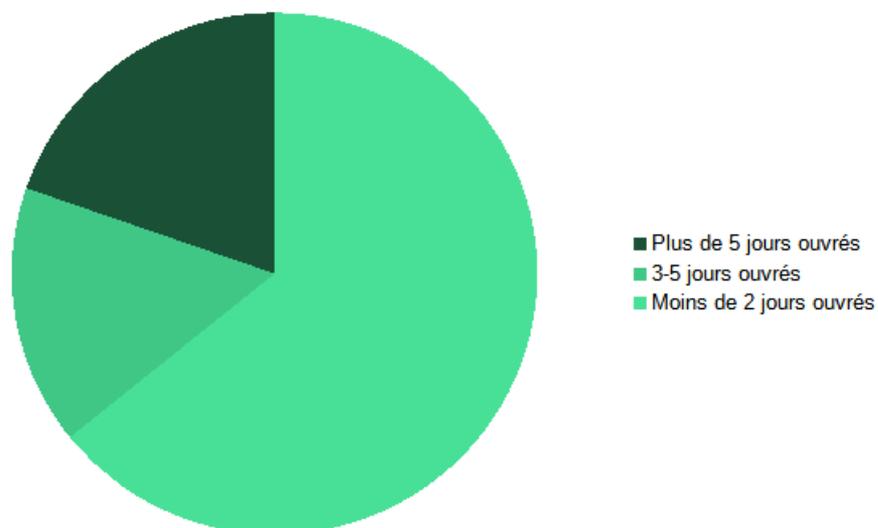
Nous pouvons également mettre en évidence l'origine de ces demandes.

Voici, par exemple, les 15 services les plus demandeurs :



Enfin, on peut dégager un indicateur d'efficacité du service en analysant le temps de résolution des demandes. En moyenne, il aura fallu compter 6 jours pour voir une résolution de la demande mais, surtout, 80% des demandes sont résolues en moins de 5 jours ouvrés.

À noter que certaines demandes relèvent de projets à long terme ou de pannes indépendantes de notre champ d'action.



e. Communication

→ **Missions / Objectifs :**

Les missions du service sont les suivantes :

- Évaluer les besoins de communication de la collectivité en fonction des actions intercommunales et des cibles visées ;

- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale de communication ;
- Proposer et suivre le budget du service ;
- Organiser, suivre et évaluer les actions de communication et de relations publiques ;
- Concevoir et réaliser des produits de communication et leurs contenus ;
- Entretenir et développer les relations avec la presse et les médias.

Il appartient au service de mettre en œuvre une communication véhiculant une image identitaire, positive et cohérente de la collectivité en lien avec les objectifs politiques des élus mais aussi, les préoccupations des services.

→ **Moyens humains** : 2 ETP

→ **Activités** :

La majorité des demandes des services, tourne autour des besoins suivants :

- Infographie : conception et mise en page d'outils de communication ;
- Diffusion de l'information : réseaux sociaux, site Internet, mailing, etc. ;
- Relations presse : communiqués de presse, organisation et gestion de points presse.
- Protocole : selon les cas, gestion ou accompagnement des services dans l'organisation des temps protocolaires.

Communication éditoriale :

Sortie du 4^e numéro du magazine de la CCHB « Le Mag » :

- Conception et rédaction réalisée en collaboration avec une agence de communication
- 24 pages où chaque pôle est représenté
- Edition à 15 500 exemplaires diffusés dans toutes les boîtes aux lettres du Haut-Béarn par Médiapost (La Poste) + mise à disposition dans les mairies et les services intercommunaux accueillant du public



Communication numérique :

> Site Internet :

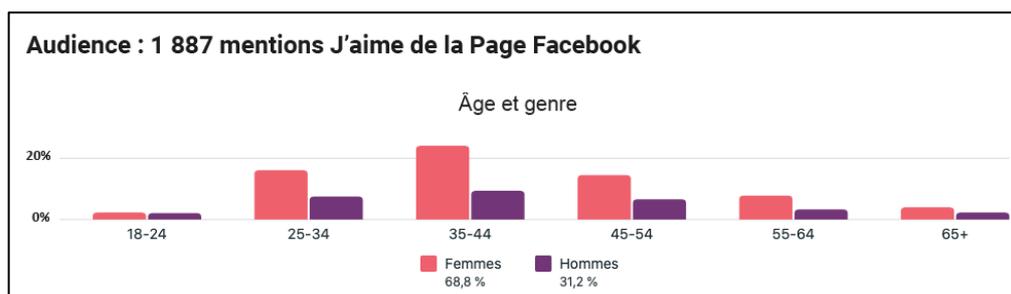
Mise en ligne d'une nouvelle version de notre site Internet www.hautbearn.fr : refonte totale de son apparence « responsive » et mise à jour des contenus.

Nouveautés :

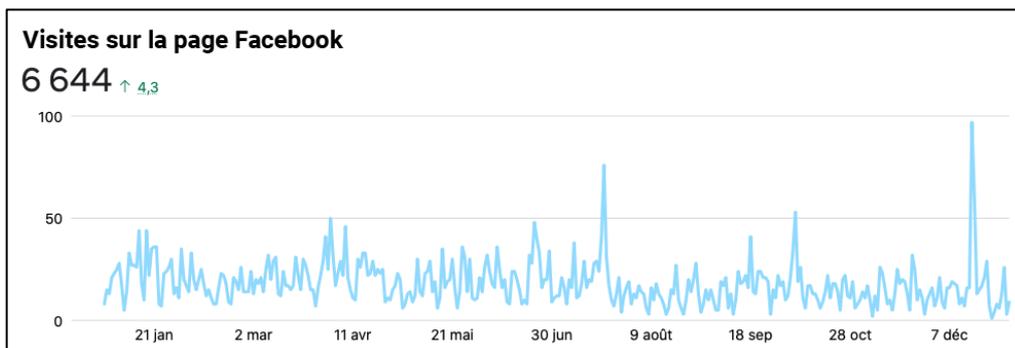
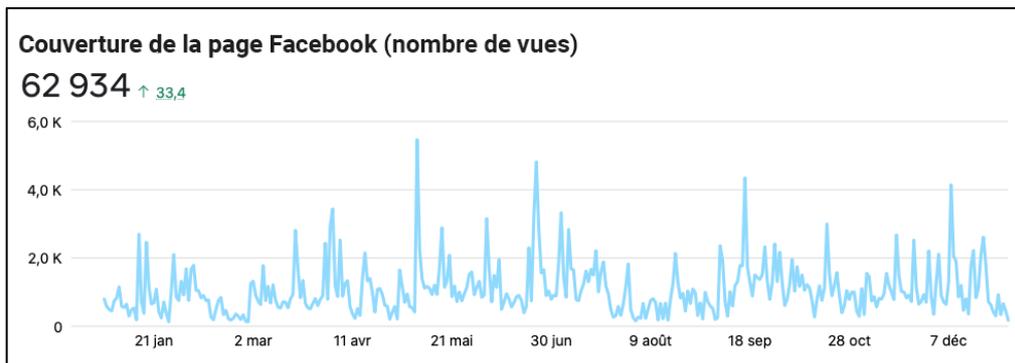
- Rubriques « en 1 clic » plus accessibles
- Social wall pour l'agrégation des réseaux sociaux de la collectivité
- Conformité accrue au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)
- Kiosque permettant de consulter et feuilleter les parutions

> Page Facebook :

- 1 926 abonnés (1 887 mentions j'aime)



- 405 publications réalisées en 2021 avec une moyenne de 1 557 vues / post



> Chaîne YouTube « Haut-Béarn TV » :

- Mise en ligne de 11 vidéos

> Application mobile IntraMuros :

Àu 1^{er} avril 2021, la CCHB a pris à sa charge l'abonnement à cette application mobile pour une durée de 3 ans permettant à chaque commune du Haut-Béarn de bénéficier de cet outil de communication gratuitement afin de favoriser la mise en place d'un écosystème numérique à l'échelle du territoire. Ainsi, les administrés, en téléchargeant l'application sur leur smartphone, ont accès à la fois aux informations de leur commune et à celles de l'intercommunalité.

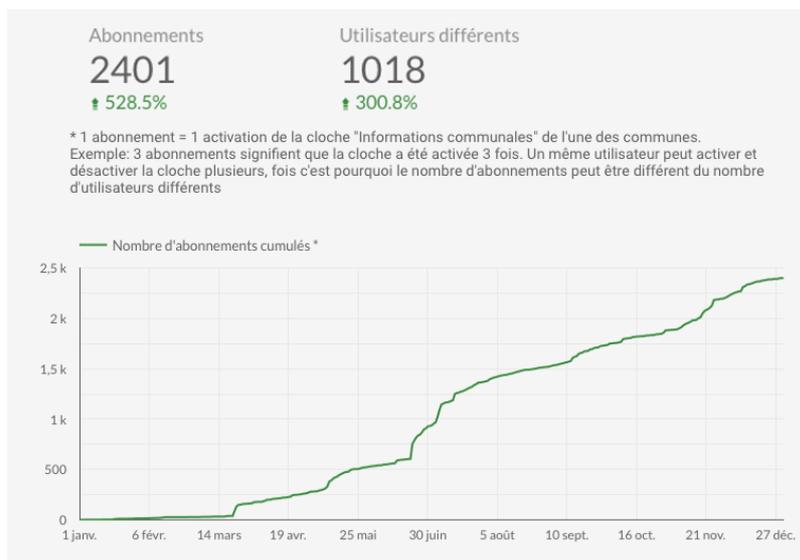
En 2021, 32 communes sur 48 ont émis le souhait d'utiliser l'application.

Afin de sensibiliser les élus et les administrateurs potentiels, une réunion de présentation / formation réalisée par le gestionnaire de l'application a été organisée le 22 juin avec au total de 35 participants. Le service communication a également reçu 4 communes afin de leur présenter l'outil et de les accompagner dans la prise en main de l'interface administrateur.

- Nombre de visiteurs : 1 126

Représente le nombre de personnes qui consultent l'application chaque jour sur l'une des communes de l'intercommunalité. Un visiteur correspond à un utilisateur (smartphone).

- Abonnements aux notifications « Informations communales » des communes :



Communication interne :

> Rencontre agents - élus

Afin de pallier à l'absence de cérémonie de vœux, des rencontres dans chaque service ont été organisées entre agents, direction générale, et vice-présidents référents permettant des échanges directs. À cette occasion, remise d'un cadeau personnalisé CCHB à chaque agent.

20 rencontres organisées d'une durée de 1h15 en moyenne.

Ont été intégrés à cette démarche l'Office de tourisme, le Syndicat des Gaves et l'Abattoir du Haut-Béarn.

> Rapport d'activités

Le service assure la compilation des données transmises par les responsables des pôles de la collectivité en vue de l'élaboration d'un document envoyé par voie numérique à chaque conseiller communautaire et maires.

Le document est également consultable sur le site internet de la CCHB.

> Réalisation de portraits d'agents

Réalisation de 2 portraits de nouveaux agents fonctionnaires intégrés à la collectivité en cours d'année. Envoi par mail à la liste de diffusion interne + affichage dans les salles de pause.

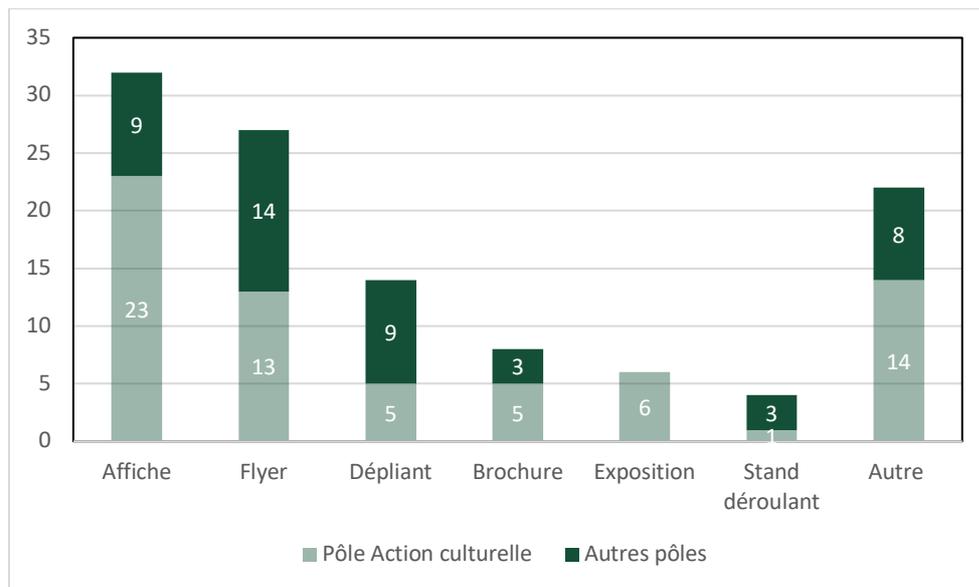
Relations presse :

- Organisation de 25 points presse :
 - 8 pour le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire
 - 7 pour le Pôle Développement économique
 - 7 pour le Pôle Technique et Environnement
 - 2 pour le Pôle Politique touristique
 - 1 pour le Pôle développement social
- Envoi de 42 communiqués de presse

Infographie :

Le service réalise une très grande majorité des outils de communication en interne et réalise également, pour les petits tirages, les impressions sur le copieur dédié au service.

- Réalisation de 113 conceptions graphiques



Par nature, le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire est le plus consommateur notamment pour mettre en avant la diversité des actions culturelles offertes par la Médiathèque des Gaves, la Villa Bedat et l'Espace Jéliote. Il est à noter que le Pays d'art et d'histoire externalise la quasi-totalité de ses conceptions graphiques.

Par ailleurs, le service a également accompagné des missions de conception graphique externalisées pour :

- Le Mag N°4
- Influence 2 : un programme
- Plan Climat Air Énergie : une brochure à destination des élus, une brochure grand public ainsi qu'un design motion
- Sictom du Haut-Béarn : campagne d'affichage sur la réduction des déchets
- Somport : identité visuelle

Vidéos :

- Réalisation de 2 reportages en interne : atelier motricité organisé par le Relais Petite Enfance à Lasseube (juin), chantier jeunes bénévoles Léo Lagrange sur le Plan Local de Randonnées (juillet)
- Accompagnement de 3 reportages réalisés par des prestataires extérieurs :
 - Villa Bedat : la création de deux vidéos sur les expositions temporaires « Des insectes et des hommes » et « Abeilles et compagnie ».
 - Sictom du Haut-Béarn : semaine de réduction des déchets ménagers

Ces vidéos sont mises en ligne sur notre chaîne YouTube et peuvent également servir de support de publication sur notre page Facebook.

Convention Radio Oloron :

Le service assure le suivi de la convention de prestations de services avec Radio Oloron. Elle se traduit pour 2021 par :

- L'organisation (déroulé des interviews à réaliser) et coordination le jour J de 3 émissions en direct :
 - Influence 2 : émission en direct toute la journée du samedi 17 juillet

- Ouverture saison culturelle : après-midi du samedi 18 septembre
- Hest'iv Òc des gaves : soirée du samedi 10 octobre
- Mise en route du principe de la chronique « les agents secrets » pour la mise en valeur des agents de la collectivité et des métiers de la fonction publique.

Autres :

> Consultation, coordination et suivi projet « signalétique : déploiement de l'identité visuelle »

- Piscines du Haut-Béarn
- Pôle technique intercommunal
- Pôle Urbanisme et Habitat
- Pépinière d'entreprises
- Parcs d'activités intercommunaux
- Espace France Services

> Alimentation de la banque photos

De nombreux reportages photo sont assurés par le service : évènements, ateliers petite enfance, équipements intercommunaux, villages...

2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie

a. Service planification

1) **EN DAVAN !** Co-construisons le Haut-Béarn 2040 : Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Haut-Béarn

→ Objectifs :

- Intégrer les orientations du projet EN DAVAN ! dans la démarche SCoT ;
- Co-construire entre élus le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT pour sa mise en débat ;
- Lancer la démarche PLUi pour une application opérationnelle du SCoT dès son approbation

→ Description de l'action :

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT fixe les ambitions politiques souhaitées par les élus à un horizon 20 ans est le socle partagé pour la définition des politiques communautaires en termes d'aménagement et de développement à venir.

Les orientations définies dans le projet de territoire *EN DAVAN !* ont été intégrées l'ensemble des thématiques du le PAS.

Le PAS est le fruit d'une co-construction des élus du Haut-Béarn à l'appui :

- De 6 ateliers de travail (sur l'habitat, l'urbanisme commercial, l'économie, les ressources et espaces naturels – en collaboration avec le CEN, l'urbanisme et l'aménagement urbain, la santé) composés des 48 élus référents communaux désignés à l'échelle des communes (1 référent par commune).
- De 3 Comités de Pilotage (CoPil) composés des élus du bureau communautaire et des 8 élus référents de bassins.

A l'appui des éléments travaillés dans le cadre du Diagnostic territorial, du Portrait de territoire, de l'Etat initial de l'environnement du PCAET et des démarches (CEN, CLS, etc.) communautaires portées par ailleurs, le PAS vient fixer des ambitions politiques en réponse aux enjeux mis en exergue dans ces réflexions et s'articule pour ce faire de manière transversale et systémique autour des trois grands axes :

- Axe 1 | Revitaliser notre ville et nos villages, pour répondre aux défis contemporains et aux évolutions des modes de vie.
 - Organiser l'urbanisation pour un développement respectueux de notre cadre de vie ;
 - Conforter l'animation pour «re»vivre nos cœurs de vill(ag)es.
- Axe 2 | S'appuyer sur notre fonctionnement territorial pour adapter notre réponse aux besoins de toutes les populations.
 - Agir pour la réhabilitation du parc de logements et répondre par une offre soucieuse des parcours résidentiels ;
 - Tendre vers une mobilité durable, adaptée au territoire ;

- Requalifier les espaces commerciaux et économiques et mettre en œuvre des stratégies de développement économes.
- Axe 3 | Développer notre attractivité en s'appuyant sur nos paysages, nos espaces naturels et agricoles et nos activités économiques.
 - Valoriser la pluralité de nos paysages et protéger la richesse de nos espaces naturels ;
 - Restaurer la diversité de nos pratiques agricoles : agropastoralisme, alimentation circuit court ;
 - Inscrire les secteurs économiques historiques dans la résilience et ceux de demain dans la durabilité.

Ce travail de co-construction a été réalisé tout au long de l'année 2021 pour aboutir à un débat communautaire du PAS le 24 février 2022.

Au-delà du SCoT, il s'agit également de rendre opérationnel le projet EN DAVAN ! par sa traduction dans un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) déclinant à la parcelle le projet d'aménagement du territoire.

Le PLUi porte un projet ensemble, cohérent, sur des choix opérationnels, permettant aussi d'associer la population dans un processus qui lui permette d'appréhender les grands enjeux du territoire.

Il s'agit aussi de doter tout le territoire d'un document unique, transcrivant les projets communaux au sein d'une démarche partagée.

Le PLUi à 48 permet de traduire la politique d'aménagement du territoire définie dans le SCoT/Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de poser un cadre de règles d'urbanisme homogène sur l'intercommunalité, tout en tenant compte des spécificités des territoires.

Il se substituera lors de son adoption aux documents d'urbanisme en vigueur sur les communes, soit le PLUi intra-communautaire de Josbaig, les 22 PLU et les 15 Cartes Communales.

→ **Bénéficiaires :**

Les élus, partenaires institutionnels, porteurs de projet, acteurs pratiquant le territoire ainsi que l'ensemble de la population de l'intercommunalité.

→ **Moyens humains :** 1,5 ETP

→ **Faits marquants 2021 :**

- Septembre : réponse conjointe Communauté de Communes et Ville d'Oloron Sainte-Marie à l'appel à candidature Petites Villes de Demain : Le programme vise à reconquérir les centralités. Le Label comprend trois axes :
- Le renforcement de l'ingénierie par le recrutement d'un chargé de mission dont le poste pourra bénéficier des financements de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de la Banque des Territoires. Aussi, il s'agit du soutien financier aux études et diagnostics.
- Des financements sur des thématiques ciblées qui pourront se traduire par des expertises grâce à l'appui de chaque partenaire du programme, par un soutien financier au travers d'une priorisation des financements « classiques » et du plan de relance, et au travers d'appels à projets spécifiques.
- D'une mise en réseau grâce au « club des Petites Villes » qui facilitera le retour d'expérience entre territoires, l'accès à la formation pour les agents et les élus, la mise à disposition d'outils méthodologiques.
- La Signature de la convention Petites Villes de Demain a eu lieu le jeudi 25 mars 2021.
- Septembre / Octobre : Division du territoire en 9 bassins géographiques de concertation, visant à présenter localement à tous les élus municipaux les trois orientations du projet EN DAVAN !. Il s'agissait également d'identifier les manques et besoins pour adapter la feuille de route. De plus, l'objectif visait à présenter les rôles des référents communaux et de bassins :
- Référent communal : Élu communal qui fait le lien entre sa commune et la communauté de communes. Il assiste à tous les ateliers de travail de co-construction.

- Référent de Bassin : Il s'agit d'un référent communal qui va porter la parole de son bassin géographique, au sein du Comité de Pilotage (instance de validation du projet).
- Décembre : Réponse conjointe communauté de Communes et ville d'Oloron Sainte-Marie à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine Revitalisation des centres bourgs/villes.
- Participation de la Région à la mobilisation d'ingénierie en matière de commerce et de service pour travailler sur Oloron et les complémentarités avec les bourgs supports ;
- Participation au financement du poste de Chef-fe de projet « Petites Villes de Demain », qui, placé sous l'autorité directe du Directeur Général des Services de la Ville d'Oloron Sainte-Marie, aura pour tâche de décliner le projet de territoire en matière de revitalisation ;
- La Région, en fonction de l'actualisation du schéma stratégique d'intervention, apportera un soutien aux opérations de mutation d'îlots repérés comme stratégiques pour la revitalisation d'Oloron Sainte-Marie ;
- La Région apportera un soutien à l'adaptation du commerce et de l'artisanat aux mutations du secteur ;
- La Région apportera son soutien à des projets d'investissements destinés à promouvoir l'émergence de nouvelles formes d'activités, de commerces et de services de proximité participant au renouvellement des bourgs ;
- La Région dans le cadre de ses politiques sectorielles régionales (habitat/logement/foncier, Tourisme patrimoine, culture, mobilité, formation) s'engage à prioriser les projets qui participeront de la revitalisation du territoire.

→ Projets 2022 :

- Élaboration du DOO du SCoT à travers trois séminaires transversaux, réunissant à nouveau les référents communaux ;
- Finalisation du diagnostic territorial du SCoT par l'Agence d'Urbanisme ;
- Présentation devant chaque conseil municipal du PLUi du Haut-Béarn ;
- Rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avec le bureau d'études ARTELIA en vue d'organiser un débat au premier trimestre 2023 au sein du conseil communautaire et de l'ensemble des conseils municipaux.

2) Gestion des documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et intercommunaux et Cartes Communales

→ Objectifs :

- Accompagner le service Application du Droit des Sols (ADS) dans l'application du droit des sols et la lecture des Documents Locaux d'Urbanisme (DLU).
- Mettre les documents d'urbanisme en compatibilité avec des projets d'aménagement d'intérêt général ou les faire évoluer en fonction des contraintes légales.

→ Description de l'action :

Coordonner les demandes d'évolution des documents d'urbanisme communaux en fonction de l'intérêt général, des capacités logistiques du service planification et de maîtrise des coûts. Rédaction en interne ou avec assistance de bureau d'étude, en cas de besoin de diagnostic environnemental, des dossiers techniques et réalisation des procédures d'approbation.

→ Moyens humains : 2 ETP

→ Faits marquants 2021 :

- Goès : Approbation de la modification n°1 du PLU pour permettre l'installation d'une exploitation maraîchère en zone Naturelle protégée (Np) le 18 mars 2021.
- Lourdios-Ichère: Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU identifiant deux granges à valeur patrimoniale pouvant changer de destination.

→ Projets 2021 :

- Lasseube : Approbation de la modification n°3 et n°4 du PLU pour la création d'un secteur d'accueil d'hébergement touristique et la création d'un camping.
- Arette : Modification simplifiée n°1 du PLU pour permettre la réalisation d'un projet hôtelier et d'un espace de balnéothérapie en zone Ue.
- Agnos : Déclaration de projet n°1 avec mise en comptabilité du PLU pour la réalisation du nouveau Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) en zone 1AUd.

3) Information géographique

→ Objectifs :

Mise à niveau de la base de données Clicmap / Réalisation de cartes d'aide à la décision

→ Description de l'action :

- Mise à jour de la base de données Clicmap en vue de la simplification de l'architecture de données et de la consultation par visualisation des différents éléments graphiques. Correction des erreurs graphiques et mise en conformité avec le standard du Conseil National de l'Information Géographique (normalisation du format des documents d'urbanisme) ;
- Intégration de l'ensemble des documents d'urbanisme du territoire sur le site national du Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> ; l'ensemble des règles d'urbanisme et servitudes publiques sont désormais consultables en ligne.
- Réalisation de cartes d'aide à la décision sur des sujets tels que le référencement des logements vacants, résidences secondaires, établissements publics, locaux commerciaux vacants, consommation des zones constructibles, en vue de la définition îlots à redynamiser ainsi que l'élaboration du futur PLUi ;
- Réalisation de cartes de visualisation comme pour des données d'aléas retrait d'argile sur la commune d'Herrère, d'évolution du Plan de Prévention des Risques Naturel à Bedous, d'évolution de la production électrique sur le territoire par secteur et la localisation des différents centres de production, de trame vertes et bleu, de zones d'activités, réalisation de cartes et visualisations 3D pour le projet de maison de santé d'Oloron Sainte-Marie... ;
- Mise à jour de la charte graphique des règlements graphiques PLU ;
- Démarrage de l'élaboration du site OpenData de la Communauté de Communes.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes et communes membres.

→ Moyens humains : 1 ETP

→ Faits marquants 2021 :

- Correction des erreurs SIG des documents locaux d'urbanisme ;
- Utilisation de l'outil Clicmap simplifiée ;
- Téléchargement complet des documents locaux d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme ;
- Aide pour l'adhésion au projet Petite Ville de Demain ;
- Utilisation de cartes lors des présentations PLUi auprès des élus ;

- Aide au choix du projet à présenter pour l'élaboration du certificat d'urbanisme de la maison de santé d'Oloron Sainte-Marie.

→ **Projets 2022 :**

- Développement du système d'information géographique
- Développement du site d'OpenData
- Réalisation de cartes d'aide à la décision

4) Veille foncière

→ **Objectifs :**

Assure la veille foncière permettant l'acquisition de terrains nécessaires à l'action publique.

→ **Description de l'action :**

- Suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner dans les parcs d'activités économiques communautaires.
- Suivi VIGIFONCIER de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Atlantique en lien avec les communes.

→ **Moyens humains :** 0,5 ETP

→ **Faits marquants 2021 :**

- Création de la Zone d'Aménagement Différée sur le centre-bourg de Lescun le 23 septembre 2021 afin de permettre la préemption d'immeubles nécessaires à la réalisation de la politique de l'habitat et l'accueil d'activités économiques souhaitée par la commune.

b. Service Application du Droit des Sols (ADS)

→ **Objectifs :**

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les délais pour 40 communes adhérentes.

→ **Description de l'action :**

Instruction en 2021 de 2 088 actes (1101 Certificats d'urbanisme ; 614 Déclarations Préalables ; 354 Permis de Construire ; 6 Permis de Démolir ; 13 Permis d'Aménager).

→ **Moyens humains :**

3 instructeurs à temps plein et une assistante administrative à temps partiel.

→ **Bénéficiaires :**

Communes adhérentes et pétitionnaires qui retrouvent un service de proximité.

→ **Faits marquants 2021 :**

- Augmentation de 30 % du nombre d'actes sur l'année 2021 suite à une année stable sur 2020.
- Lancement de la dématérialisation totale de la chaîne d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, auprès des services de l'État, avant l'échéance du 1er janvier 2022 définie par la loi ELAN.
- Raccordement du système d'instruction à la plateforme normalisée pour les autorisations d'urbanisme.

C. Service mobilité

Suite à la loi des Mobilité, dite LOM, du 24 décembre 2019, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a opté pour la prise de compétence Mobilité à compter du 1^{er} juillet 2021 après concertation de l'ensemble des conseils municipaux membres.

À cette occasion, les offres de mobilité existantes sur le périmètre de transport de la commune d'Oloron Sainte-Marie (ex AOT) ont été transférées à savoir :

- Le transport collectif – La Navette Urbaine et les abribus,
- La station vélos,
- 45 vélos à la location longue durée

La Communauté de Communes du Haut-Béarn s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié afin d'identifier les problématiques et les besoins des habitants afin d'être en mesure d'adopter un plan d'actions pertinent et pragmatique.

Pour cela, elle a missionné le CEREMA, établissement public placé sous la tutelle conjointe du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire et du Ministre de la Cohésion des Territoires.

Il se déroulera en 3 phases sur l'année 2022 :

- D'identifier les besoins et les pratiques sur le territoire (quelles sont les problématiques rencontrées sur le territoire ?),
- D'identifier les besoins stratégiques prioritaires (à quoi la CCHB décide de répondre en priorité ?),
- De proposer les pistes de solution pour améliorer les mobilités sur le territoire.

→ **Moyens humains** : 2 ETP

1) Projet Cycl'O Béarn

> Schéma directeur cyclable intercommunal

→ **Objectifs** :

Offrir une alternative de déplacement à l'utilisation de la voiture « individuelle » et répondre aux nouveaux enjeux de déplacements en lien avec la transition énergétique.

→ **Description de l'action** :

Réalisation d'études en vue de réaliser des itinéraires prioritaires. Tous les itinéraires ont été présentés aux communes concernées.

Le Schéma Cyclable a été approuvé le 13 avril 2021.

→ **Projets 2022** :

- Mise en œuvre de la phase 1 du schéma cyclable et de son suivi (jalonnement)

> Prêt de vélos à assistance électrique - durée 1 mois

→ **Objectifs** :

Faire expérimenter aux Haut Béarnais la pratique du vélo à assistance électrique au quotidien pour leurs déplacements locaux

→ **Description de l'action** :

Prêt de 25 Vélos à Assistance Électrique équipés de sacoches de transport et d'antivol.

Le prêt d'un vélo pendant un mois permet aux habitants d'expérimenter ce moyen de transport. Environ un prêt sur quatre est traduit par une acquisition et un changement de mobilité pour ces utilisateurs.

La durée permet une rotation du parc des vélos communautaires.

→ **Faits marquants 2021** : 210 utilisateurs

→ **Projets 2022** : Poursuivre et adapter ce service aux nouvelles demandes

> **Location de vélos à assistance électrique - Longue Durée**

→ **Objectifs** :

Favoriser cette offre de déplacement pour tous à des prix attractifs.

Durée	3 mois	6 mois	9 mois
Tarif normal	70€	120€	150€
Tarif réduit (*)	35€	60€	75€

→ **Description de l'action** :

Location de 45 Vélos à Assistance Électrique sur Oloron Sainte-Marie.

→ **Faits marquants 2021** : 45 utilisateurs

→ **Projets 2022** : Étendre la location à l'ensemble des communes du territoire.

> **4 stations de vélos en libre-service : Bedous, Bidos, Ogeu-les-Bains et Oloron Sainte-Marie pour un total de 23 vélos**

→ **Objectifs** :

Proposer un autre mode déplacement à la fois pour les personnes extérieures au territoire ainsi que pour la population locale.

L'implantation des stations autour des haltes ferroviaires permet aux utilisateurs du train de disposer d'un moyen de mobilité locale.

→ **Description de l'action** :

Mise en place à l'été 2020 des stations devant les gares et haltes ferroviaires des communes concernées. La location est gratuite pour 1 h 30 et ne peut excéder une durée de 24 heures.

→ **Faits marquants 2021** : 838 locations sur l'année 2021

→ **Projets 2022** :

- Faire un bilan de l'usage et le développer en complément des autres sources de mobilité.

> **Aide à l'achat de vélos à assistance électrique**

→ **Objectifs** :

Inciter la population à l'achat d'un vélo à assistance électrique en apportant une aide financière de 100 € cumulable avec celle de l'État.

→ **Description de l'action** :

- Aide de 100 euros pour les personnes non imposables permettant d'ouvrir droit à une aide complémentaire de 100 € de l'État.
- Maximum d'une aide par foyer.
- 26 aides attribuées en 2021.

→ **Projets 2021** : Reconduction de l'action.

2) Les transports collectifs

> La Navette Urbaine

→ Objectifs :

La Navette Urbaine a été créée en 2011 à titre expérimental pendant 6 mois. Le service s'est pérennisé et les horaires ont été adaptés pour répondre, le mieux possible, aux besoins des usagers.

→ Description de l'action :

Elle se compose de 3 lignes régulières dont 2 (L1 et L2) en rotation toutes les demi-heures:

- La ligne 1 qui dessert la couronne d'Oloron Sainte-Marie,
- La ligne 2 qui dessert le cœur de ville,
- La ligne 3 Express qui dessert essentiellement les établissements scolaires.

Elles circulent :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30,
- le samedi de 13h30 à 17h30.

→ Chiffres fréquentation :

- 2019 : 77 808 voyageurs
- 2020 : 59 950 voyageurs
- 2021 : 66 523 voyageurs

→ **Bénéficiaires** : Habitants de la commune d'Oloron Sainte-Marie

> Navette vallée d'Aspe

→ Objectifs :

Répondre aux besoins de déplacements des habitants de la Haute-Vallée d'Aspe en direction des commerces et services du vallon de Bedous le jeudi, jour de marché.

→ Description de l'action :

Ce service dessert les communes d'Urdoes, Etsaut, Borce, Cette Eygun, Lescun, Lees Athas, Osse, Accous, Bedous et Aydius.

→ **Fréquentations 2021** : 182 voyageurs

→ **Bénéficiaires** : Habitants de la Vallée d'Aspe.

> Rezo Pouce

→ Objectifs :

Mise en place d'une solution d'Autostop sécurisée à destination les jeunes adultes, mais pas que, dans le cadre du développement de la solidarité intergénérationnelle.

→ Description de l'action :

- Accessible via une application web (rezopouce.fr), le service permet de se déplacer en mode "Où je veux quand je veux", avec un temps de prise en charge moyen de 6 mn.
- Des arrêts sécurisés sont déployés sur l'intégralité des communes.

→ **Faits marquants 2021 :**

- 169 abonnés
- Dispositif en « pause » suite à la crise sanitaire.

→ **Projets 2022 :**

Relancer l'animation du Rezo Pouce.

d. **Service habitat**

1) Soutien à l'Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat de Renouvellement Urbain d'Oloron Sainte Marie

→ **Objectifs :**

Poursuite de l'opération de redynamisation du centre-ville d'Oloron Sainte-Marie par la reconquête d'un patrimoine bâti à forte valeur patrimoniale mais dégradé et souffrant d'un taux de vacance trois fois supérieur à la moyenne nationale.

→ **Description de l'action :**

Soutien financier majoré aux travaux de réhabilitation des logements du centre historique d'Oloron Sainte-Marie.

→ **Moyens humains :** 0.3 ETP

→ **Bénéficiaires :**

- Propriétaires des logements compris dans le périmètre de l'opération.
- Commune d'Oloron Sainte Marie.

→ **Faits marquants 2021 :**

Début phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron Sainte-Marie

15 dossiers déposés en 2021 :

- 8 propriétaires bailleurs (54 131 €).
- 4 propriétaires occupants (9 536 €).

→ **Projets 2021-2024 :**

Phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron-Sainte-Marie :

- 70 propriétaires bailleurs,
- 135 propriétaires occupants,
- 3 copropriétés (15 logements).

2) Programme d'Intérêt Général départemental « Bien Chez Soi 2 »

→ **Objectifs :**

Aides à la rénovation de l'habitat, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, amélioration de l'efficacité énergétique et lutte contre la précarité énergétique.

→ Description de l'action :

Versement de subventions aux propriétaires en complément de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département des Pyrénées-Atlantiques et des caisses de retraites le cas échéant.

→ **Moyens humains** : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants sous conditions de ressources, propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement du niveau des loyers sur l'intégralité du territoire de la CCHB, co-propriétés.

Montant des aides :

- 2,5 % du montant HT des travaux : travaux de rénovation énergétique et/ou autonomie.
- 5 % du montant HT des travaux : travaux logements indignes ou très dégradés

→ Faits marquants 2021 :

- Aide à l'amélioration du logement de 23 propriétaires occupants (dont 9 dossiers PROCIVIS, préfinancement des aides publiques attribuées aux propriétaires occupants), pour un montant total de 17 320 €.
- 2 propriétaires bailleurs pour 4 logements, pour un montant de 10 021 €.

→ Projets 2021 :

- Poursuite du dispositif d'aide « Bien chez Soi 3 », en collaboration avec le Département 64 à partir du mois de juin 2021.

3) Police Spéciale de l'Habitat

→ Objectifs :

Compétence de la communauté de communes depuis 2017, la Police Spéciale de l'Habitat vise à lutter contre l'habitat indigne et/ ou dangereux pour le public ou les habitants sur les communes du Haut-Béarn.

→ Description de l'action :

- Lien avec les communes pour la sécurisation initiale des lieux
- Information à destination des propriétaires.
- Requête auprès du Tribunal Administratif de Pau.
- Désignation d'un expert afin de connaître l'état de l'habitation.
- Arrêtés de péril ordinaire ou imminent suivant l'avis de l'expert.
- Suivi et contrôle de l'engagement des travaux.

→ **Moyens humains** : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires de logements dégradés et dangereux.

→ Faits marquants 2020 :

Huit dossiers de périls traités dont :

- 4 à Oloron Sainte-Marie ;
- 3 à Issor ;
- 1 à Sarrance ;

Cinq dossiers ont débouché sur des travaux de sécurisation définitive des lieux ou sur le rachat du site par la commune ou un tiers.

Élaboration d'un nouveau « Guide des procédures de mise en sécurité des immeubles, locaux et installations », suite à l'Ordonnance du 16 septembre 2020 du Code de l'Habitat et de la Construction (mesures applicables dès le 1^{er} janvier 2021) créant la notion de mise en sécurité des immeubles. Cette réforme de la police spéciale de l'habitat a transformé la notion de péril en "Mise en sécurité" intégrant dans la même procédure la salubrité et l'indignité des locaux.

→ **Projets 2022 :**

- Poursuite des procédures en cours ;
- Repérages et visites d'habitations dégradées et dangereuses sur diverses communes.

3. Pôle développement économique et politiques contractuelles

Rôle / objectif du pôle :

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

> **Axe 1** : construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure ;

> **Axe 2** : valoriser et soutenir les filières clés du territoire : agriculture, cinéma art et essai, commerce/artisanat ;

> **Axe 3** : rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique ;

> **Axe 4** : conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les différents financeurs (Conseil départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER. Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

→ Moyens humains :

3 personnes au service développement économique et 2 ETP dédiés au programme LEADER.

a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

→ Moyens / équipements :

> **Les zones d'activités** : aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :

- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
- Gabarn à Escout
- Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
- Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
- Camou à Bidos
- Pyrénées à Agnos
- Lazères à Gurmençon
- Les Barthes à Arette
- Lasseube
- Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
- Sainte-Hélène à Moumour
- Orin

→ Faits marquants 2021 :

> ZAE Gabarn :

- Lancement d'une démarche participative (avec les riverains et les entreprises) pour l'amélioration de la ZAE

> ZAE des Tembous :

- Fin des travaux de sécurisation de la voirie et de construction du nouveau pont
- Vente d'une parcelle de 2272 m² du lotissement Tembous III à Ets Bonnaventure

→ Projets 2022 :

> ZAE Gabarn :

- Suite à la concertation du Gabarn en 2021, lancement d'une étude paysagère
- Fin des travaux de la desserte électrique

> ZAE Pont du Roy :

- Vente du terrain restant
- Vente de la ferme Bésingrand

> ZAE des Tembous :

- Lancement d'une consultation pour l'étude de faisabilité de l'extension de la ZAE (y compris une étude environnementale réglementaire)-

> Pépinière d'entreprises

La pépinière accueille des entreprises de moins de 3 ans dans des conditions attractives. Elle a élargi son offre en 2018 à l'hôtel d'entreprises (notamment pour celles qui sortent du dispositif pépinière) et à la location temporaire de bureaux et ateliers.

L'année 2021 a marqué une relance d'activités puisque 3 nouvelles entreprises sont venues rejoindre les plus anciennes.

Ainsi sur une capacité de 10 locaux, 8 (3 ateliers et 5 bureaux) sont occupés sous une convention de pépinière ou d'hôtel en 2021. Les entreprises présentes sont :

- La poule aux potes, camion restaurant (1 atelier)
- TANu (David CASTERA) : communication digitale (2 bureaux)
- Pette ETCHEVERRY, BLEU JUIN, studio de design graphique et Clément HERBAUX, photographie (1 bureau)
- Cédric BUFFARD, B2C FORMATIONS, formation à la sécurité et aux premiers secours (1 atelier+1bureau)
- CERFRANCE, cabinet d'expertise comptable (1 bureau)
- Vianney POREE, formation à la mécanique vélo (1 atelier)
- Ponctuellement, un bureau est loué par une société nationale spécialisée dans le reclassement des salariés licenciés

→ Faits marquants 2021 :

- Travaux dans les ateliers et la salle de réunion de la pépinière pour rendre les locaux plus fonctionnels ainsi que répondre aux exigences des ERP de cinquième catégorie
- Mise en place d'un totem pour signaler les entreprises de la pépinière

→ Projets 2022 :

- Dans la poursuite des travaux effectués en 2021, il est prévu l'installation d'autres brises soleil ainsi que des aménagements extérieurs pour les résidents présents (tables, abri vélos)-
- Adhésion au Réseau des pépinières d'entreprises afin de bénéficier des expériences d'autres pépinières et partager les outils d'animation et d'accompagnement
- Réflexion sur l'évolution de la pépinière

b. Valoriser et soutenir les filières du territoire

1) Soutien à la filière cinématographique :

→ Objectif :

Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement.

2) Soutien à la filière agricole :

→ Gestion de l'abattoir

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

- Activité : 3 164 tonnes,
- Bénéficiaires : éleveurs locaux,
- Budget :
 - Dépenses : 1 044 361 €
 - Recettes : 1 067 135 €

→ Gestion des centres de collecte :

- Centre de collecte de Lédeux : 4 193 animaux
- Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous et d'Accous : 35 910 animaux

→ Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte) :

- AIDO BEARN : service de remplacement agricole : 1 000 €
- Association de sauvegarde de la vache Béarnaise : 2 000 €
- Bourse aux bergers salariés : 2 497 €
- Soutien au collectif fermier : 2 037 €

→ Faits marquants 2021 :

- Adhésion à la SCIC ceinture verte (pour favoriser l'installation de maraîchers)
- Déploiement des marchés fermiers et des producteurs avec la chambre d'agriculture et l'union de producteurs fermiers

→ Projets 2022 :

- Soutien à la lutte contre les prédateurs (pour l'achat de matériels, clôtures...)
- Soutien Association Régionale des Éleveurs Ovins Viande et Lait d'Aquitaine

3) Soutien à l'artisanat et au commerce

→ Faits marquants 2021 :

- Aide à l'Office du Monde Économique d'Oloron Haut-Béarn
- Déploiement de la place de marché « moncommerce64 » sur le territoire
- Arrivée d'un poste de manager commerce

→ Projets 2022 :

- Aide à l'association des acteurs économiques du piémont oloronais (AEPO).

c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique

→ Objectifs :

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien avec les acteurs du domaine.

→ Moyens :

- Temps agents
- Bourse aux locaux
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées
- Subventions aux associations : ADIE : 3 500 €, Initiative Béarn : 3 300 €

→ Activités :

Le Pôle Développement Économique a accompagné **91** entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projet de développement (terrain, locaux, agrandissement, investissement etc.) et de recherche de financement (pour environ **230 000 €** de subventions obtenues de la part de la Région pour 8 dossiers).

→ Faits marquants 2021 :

- Fin de l'expérimentation du dispositif Entreprendre en Haut-Béarn et étude de son éventuelle poursuite
- 3ème édition de la « faites de la création et de la reprise d'entreprises » à Lédeux
- Accompagnement du volet économique dans le cadre de petite ville de demain

→ Projets 2022 :

- Le dispositif d'Entreprendre en Haut-Béarn sera remplacé par le dispositif Entreprendre au cœur des Territoires
- Première enveloppe budgétaire pour des actions collectives sur l'ensemble du territoire avec le lancement d'une étude préalable à la mise en place d'une Action Collective de Proximité (politique qui prend le relais du FISAC et qui permet des aides directes aux artisans et commerçants qui investissent : machines, vitrines, aménagement du magasin...)
- Dans le cadre du projet de territoire, inscription d'une enveloppe budgétaire pour des opérations favorisant l'emploi

d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn

- Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport : 26 000 €
- Subvention à Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €

e. Contractualisations

→ Activités :

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux

- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions

→ **Faits marquants 2021 :**

- Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'État

→ **Projets 2022 :**

- Préparation de la contractualisation avec la Région sur le nouveau périmètre (Haut-Béarn, Vallée d'Ossau, Pays de Nay)

f. **Programme LEADER**

Rappel du rôle et de l'objectif du service

Le programme LEADER est une initiative de l'Union Européenne qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux en prenant appui sur leurs ressources locales. Ce dispositif a vocation à financer des projets portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupement d'acteurs économiques...).

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est la structure juridique porteuse du programme LEADER. Le Comité de Programmation est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 22 partenaires privés et de 20 élus. Une enveloppe de 1 100 000 € du FEADER a été attribuée au Haut-Béarn pour la période 2014-2020. Une équipe technique, composée d'un animateur et d'une gestionnaire, est chargée de la mise en œuvre du programme sur notre territoire et d'accompagner les porteurs de projet.

→ **Bilan quantitatif et qualitatif pour l'année 2021**

Malgré une année encore bouleversée par la crise sanitaire, l'instruction réglementaire régionale a très bien fonctionné dans cette période compliquée, grâce notamment à la toujours très forte implication de notre instructrice et au travail de l'équipe technique LEADER.

L'enveloppe financière initiale était totalement consommée au 31/12/2020. Suite à l'appel à candidature « Demande de dotation complémentaire », le GAL Haut-Béarn a obtenu la totalité de l'enveloppe demandée, soit 399 946 € supplémentaires.

Cette enveloppe de transition va permettre d'accompagner de nouveaux projets dans le cadre de la période de transition 2021-2023.

En 2021, 12 projets ont été programmés ou reprogrammés, 8 ont été sélectionnés et 8 dossiers ont reçu un paiement. A souligner, la sélection par le Comité de programmation de deux projets exemplaires pour notre territoire : le projet structurant de conserverie et magasin de producteurs porté par la commune d'Ance-Féas et le projet innovant porté par l'Association les 36z'arts, autour de la culture de plantes tinctoriales et de la production de teintures naturelles.

Le Comité de programmation s'est réuni à 4 reprises en présentiel et une consultation écrite a été réalisée durant le confinement.

En septembre 2021, le Comité de programmation a décidé de lancer l'évaluation du programme LEADER 2014-2020 en interne, en s'appuyant sur son équipe technique et sur un comité de pilotage, rassemblant des personnes impliquées dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie locale. Ce travail est très important pour répondre aux exigences réglementaires, pour vérifier la pertinence des objectifs de la stratégie locale et pour participer à la réflexion critique sur les moyens d'amélioration des activités et processus du GAL dans la perspective de la nouvelle programmation.

→ Bilan général du programme et perspectives 2022-2023

Ainsi au 31/12/2021, sur l'ensemble de la période de programmation 2014-2020 et hors ingénierie, 49 dossiers ont été accompagnés par le GAL Haut-Béarn et le taux de paiement par rapport à son enveloppe initiale est égal à 62 %.

Au regard des bons résultats obtenus et de sa dynamique, la priorité du GAL Haut-Béarn va être de construire le dossier de candidature unique en vue de l'obtention d'une enveloppe globale LEADER-FEDER (OS 5.2 et Volet Pyrénées) pour la période 2021-2027, sur le périmètre de notre futur territoire de contractualisation, comprenant les Communautés de Communes du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay.

Cet exercice permettra d'associer les membres du Comité de programmation ainsi que d'autres personnes ressources extérieures au GAL (et notamment issues du Pays de Nay) en les impliquant notamment dans des groupes de travail et de réflexion thématiques afin de définir la stratégie de développement à l'échelle du territoire de contractualisation.

Par ailleurs, la deuxième priorité sera de poursuivre le processus de fin du programme en cours, avec l'objectif que 100% des nouveaux dossiers soient réputés complets (dossiers définitifs de demande de subvention déposés) avant le 31/12/2022 et de la consommation totale de l'enveloppe complémentaire reçue.

4. Pôle politique touristique

Rôle / objectif du pôle :

- > Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- > Gérer l'Espace du Somport.

a. Gestion du Plan Local de Randonnées

→ Objectifs :

- Conforter l'offre d'itinéraires de randonnées, avoir un réseau de qualité et complémentaire sur l'ensemble du territoire,
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination,
- Élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

→ Moyens :

- La Cheffe de Pôle pour la coordination générale,
- Un technicien « randonnée » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien,
- La Directrice adjointe de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR,
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien (Piémont Oloronais et Vallée de Josbaig) et dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée.
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais (3 entreprises),
- Pour remplir ces missions, le service dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB,
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires,
 - D'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2021 :

- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations sur l'ensemble du Haut-Béarn,
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...),
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage ...),
- Entretien du balisage (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées) : ont été refaits en 2021, 50 % du balisage de la vallée d'Aspe, environ 35 % du Barétous et 50 % du Piémont et de la vallée de Josbaig.
- Mise en place et encadrement de chantiers jeunes bénévoles avec l'association Léo-Lagrange de Bayonne durant 12 jours.

- Lancement d'une réflexion pour la mise en place de 3 stations de services vélo (informations parcours et prestataires vélo, borne de gonflage, réparation, lavage) sur Arette, Accous et Oloron Sainte-Marie. Elles seront installées en juin 2022.
- Préparation des aménagements envisagés pour améliorer l'offre des itinéraires VTT, et inscrits dans le cadre de l'appel à projets départemental Sports Nature (espace enduro, offre d'initiation, amélioration de certains parcours VTT...).

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	67	14	3	19
<i>Dont pédestres</i>		8	1	9
<i>Dont VTT</i>		5 +1 variante	2	10
<i>Dont trail</i>		1		2
Nombre de km cumulés	695	172,5	337,5	
	VTT = 224 PED = 471	VTT = 81 .5 PED = 91	VTT = 238 PED = 99.5	
Nombre de linéaires à entretenir	68 080 m	8 445 m	1 300 m	28 110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Mixte	Régie	Mixte
Coût entretien externalisé	36 828.21 €	1 040 €	0 €	5 218.54 €
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours).	9 jours/ 2 agents	11 jours/ 1 agent	6 jours/1 agent	12 jours / 1 agent
	(88 dégagements équivalent chablis)	(Fauchage + 8 dégagements équivalent chablis)	(Fauchage + 11 dégagements équivalent chablis)	(Fauchage + 22 dégagements équivalent chablis)

b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques

→ Objectifs :

- Assurer la coordination générale ou le suivi (si pas chef de projet) des projets de développement touristique.

→ Moyens humains :

La Cheffe de Pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2021 :

- **Poursuite du projet de modernisation et de diversification de l'Espace du Somport :** lancement et suivi des travaux du bâtiment d'accueil – définition des travaux d'aménagements intérieurs – lancement de la phase 2 de diversification des activités - suivi du recours de la SEPANSO - suivi des dossiers de subventions.
- **Réalisation d'un guide d'aménagement technique visant à imaginer ce que pourrait être la maison de vacances du futur en Pyrénées béarnaises.** Cette action s'inscrit dans l'objectif de requalifier le parc d'hébergement locatif, qui n'est plus adapté aux attentes des clientèles, et d'avoir une offre d'hébergements spécifique à notre territoire avec des prestations différenciantes. Ce document technique, qui fait des préconisations en termes d'isolation, d'aménagements intérieurs, de décoration et d'aménagements extérieurs, permet de guider les porteurs de projets dans la réalisation de leurs travaux.
- **Développement d'une application d'information touristique et mise en place d'un réseau de points d'informations numériques.**
Cette action, qui s'inscrit dans le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Touristique, a pour objet de mailler le territoire du Haut-Béarn de points numériques (plaques NFC) sur des lieux stratégiques et fréquentés, permettant de récupérer sur son Smartphone toute l'offre touristique du territoire.
Installation des plaques NFC en juin 2022.
- **Création de 2 parcours Terra Aventura en collaboration avec le service du Pays d'Art et d'Histoire**
Dans le cadre de sa stratégie de mise en tourisme du patrimoine et du label Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises, et en partenariat avec l'Office de Tourisme, la CCHB a mis en place deux parcours Terra Aventura sur les communes de :
 - Oloron Sainte-Marie,
 - Borce et Etsaut.Terra Aventura est un jeu qui allie balade et découverte des richesses patrimoniales et naturelles et est développé sur la région Aquitaine. Terra Aventura est une activité basée sur le concept du géocaching. Il s'agit d'une chasse aux trésors qui se pratique à l'aide d'un smartphone.
En service depuis le 26 juin 2021, ces parcours ont connu les fréquentations suivantes :
 - Pour le parcours de Borce/Etsaut « Lo Mossur est passé ici... » : 1 616 personnes
 - Pour Oloron « Saint-Grat, tous évêque toi ! » : 3 296 personnes.

C. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

→ Objectifs :

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil régional, Conseil départemental.
- Capturer des subventions pour financer nos projets de développement.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme.

→ Faits marquants 2021 :

- **Gestion de l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques ».**

Les Communautés de Communes des Vallées d'Ossau, d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais avaient répondu en 2015 à cet appel à projets et ont été retenues pour la période 2015/2020. Suite à la recomposition territoriale, les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau ont exprimé leur volonté de poursuivre cette collaboration et une convention de partenariat a été signée.

Le Pôle Politique touristique de la CCHB assure la coordination et l'animation générale du dispositif. L'année 2021 est une année de transition avant le nouvel appel à projets qui sera lancé en 2022.

- **Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Rénovation des stations d'altitude » piloté par Atout France**

Piloté par Atout France, cet AMI vise à accélérer la rénovation globale de l'immobilier de loisir en station de montagne (et plus spécifiquement les copropriétés traditionnelles et les résidences de tourisme) pour garantir leur performance technique, leur attractivité touristique et une meilleure performance économique en termes d'occupation.

50 stations de montagne seront accompagnées sur les 5 prochaines années en deux vagues successives de 30 mois (25 lauréates par vague).

Aussi, en partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la commune d'Arette et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, la CCHB a répondu à cet AMI pour la Station de la Pierre Saint-Martin qui souffre d'un parc d'hébergement locatif vieillissant, peu qualifié et ne répondant plus aux attentes de la clientèle.

Cette candidature a été retenue. La CCHB assure la coordination générale du dispositif, l'Office de Tourisme est en charge de la mise en œuvre du projet. Le Conseil départemental s'engage à financer 50 % du poste du chargé de mission qui serait basé à l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

- **Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Ingénierie montagne**

Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, l'Etat a lancé un nouveau programme visant à accompagner les territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, dans la mise en place d'un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable.

Ainsi, la Communauté de Communes du Pays de Nay, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, et la CCHB ont souhaité s'associer pour porter une candidature commune intitulée « Montagne Béarnaise », en collaboration avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. D'un commun accord, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau a été définie comme chef de file.

Cette candidature a été retenue et un(e) chef(fe) de projet sera recrutée en 2022 pour assurer la coordination, l'animation et le suivi du projet.

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, en tant que cheffe de file, portera le recrutement de ce poste, qui sera positionné au sein de leurs locaux.

d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique

→ Objectifs :

- Mesurer la fréquentation touristique du territoire : nombre de nuitées, nombre d'excursionnistes en journée, nombre de visiteurs...
- Mieux connaître le profil de nos visiteurs,

- Évaluer les retombées économiques estimées de l'activité touristique,
- Orienter, définir, évaluer la politique de développement touristique.

→ **Moyens humains :**

Cheffe de Pôle avec la collaboration des Directrice et Directrice-adjointe de l'Office de Tourisme.

→ **Bénéficiaires :**

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ **Faits marquants 2021 :**

- Suivi du dispositif, baromètres de fréquentation mensuels, étude annuelle, ateliers de travail,
- Réalisation de statistiques via l'outil de gestion de la taxe de séjour,
- Mise à jour des données (fréquentation, offre touristique) du territoire (cf. page 43).

e. **Développement de partenariats et de coopérations**

→ **Objectifs :**

Selon les filières et les stratégies d'opportunités, élaborer des partenariats avec les territoires voisins et les territoires travaillant sur les mêmes marchés.

→ **Moyens humains :**

Cheffe de Pôle en collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ **Bénéficiaires :**

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ **Faits marquants 2021 :**

- **Poursuite du projet « Destination vélo » :** partenariat avec la Communauté de Communes et les Offices de Tourisme de la Vallée d'Ossau, le Conseil départemental et l'AaDT64 afin de faire du Haut-Béarn une « destination vélo ». Poursuite des actions : structuration de l'offre d'itinéraires et communication spécifique réalisée par l'Office de Tourisme du Haut-Béarn (cartes vélo, site web, insertion presse...).

f. **Accompagnement de porteurs de projets**

→ **Objectifs :**

Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

→ **Moyens humains :**

Cheffe de Pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

→ **Bénéficiaires :**

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

Une vingtaine de porteurs de projets rencontrés et accompagnés : 4 hôtels-restaurants, 6 communes pour des projets de gîtes d'étape, de campings, de stations de ski, 1 site de loisirs, 10 privés pour des créations de chambres d'hôtes, meublés de tourisme et cabanes dans les arbres.

g. Gestion de l'Espace Nordique du Somport

Rôle / objectif du service :

> Gérer l'Espace du Somport.

→ Description de l'action :

Saison hivernale 2020/2021 :

Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la location de matériel, des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : 15/12/2020 au 25/02/2021, dont 70 jours d'ouverture.
- **Fréquentation** : 9 209 journées ski/raquettes.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 95 558 € (accès pistes 56 511 € + location matériel 39 047 €).

Saison hivernale 2021/2022 :

Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la location de matériel, des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : 17/12/2021 au 20/03/2022, soit 94 jours d'ouverture.
- **Fréquentation** : 37 948 journées ski/raquettes.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 340 338 € (accès pistes 227 007 € + location matériel 113 330 €).

→ Moyens humains / équipements :

1 directeur à temps partiel annualisé et 6 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2021 :

- Concernant la saison hivernale 2020-2021, l'enneigement n'a pas été exceptionnel mais suffisant pour permettre une ouverture de 70 jours. La saison a été impactée par la crise sanitaire qui a empêché les espagnols de fréquenter l'espace nordique comme à son habitude. La clientèle française, certes en augmentation, n'a pas permis de compenser cette perte en raison : d'un déficit de communication auprès de cette clientèle, d'un manque d'hébergement à proximité de la station, de l'éloignement par rapport à la clientèle paloise (plus proche des stations des Hautes-Pyrénées).
- L'Espace du Somport n'a pas été ouvert l'été 2021 car le bâtiment d'accueil était en travaux.
- Réalisation d'une nouvelle identité visuelle, avec un nouveau logo.
- Lancement d'une campagne de production de photos et vidéos pour alimenter le futur plan de communication.
- Concernant la saison hivernale 2021-2022, les grosses chutes de neige de début décembre ont permis d'ouvrir la station, à savoir les services du rez-de-chaussée du bâtiment d'accueil : billetterie, location de matériel, école de ski (pas de cafétéria, ni salle hors sac). Cette ouverture a permis de vendre plus de 850 cartes saison (premier site de vente de cartes saison sur les Pyrénées). Les week-ends ensoleillés du mois de janvier ont permis de battre des records de fréquentation journalière. Seuls les scolaires, encore impactés par les protocoles sanitaires liés à la Covid n'ont pas pu se déplacer comme habituellement sur le Somport.

h. Projets 2022

Mettre en œuvre les axes stratégiques définis dans le cadre du Schéma de Développement touristique 2021/2023

Le plan d'actions qui sera déployé s'articulera autour des 3 axes stratégiques suivants :

- AXE A - Faire de nos filières et de leurs spécificités des éléments d'attractivité de la destination des Pyrénées béarnaises
- AXE B - Accompagner les professionnels pour répondre aux enjeux à venir de l'économie touristique
- AXE C - Développer les partenariats et les synergies pour optimiser la fréquentation des Pyrénées béarnaises.

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées pour rester leader en matière de randonnées sur le département :

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Développer l'offre « d'initiation » pour le VTT,
- Mettre en place les 3 stations de services vélo (lavage, gonflage, réparation).

Faire de l'Espace du Somport un espace de loisirs et de découverte de l'environnement ouvert toute l'année

- Terminer la phase 1 du projet de « Modernisation de l'Espace nordique du Somport », à savoir la réhabilitation du bâtiment d'accueil pour fin juin 2022.
- Réaliser la phase 2 du projet de « Modernisation de l'Espace nordique du Somport », à savoir le développement de nouvelles activités pour une ouverture de l'équipement toute l'année.
- Lancer un nouveau plan de communication pour l'Espace du Somport.

Gérer l'Espace du Somport

- Gérer l'ouverture et la commercialisation des activités proposées sur le site,
- Réfléchir au mode de gestion le plus approprié.

Poursuivre l'ambition de « Faire des Pyrénées béarnaises une destination vélo reconnue »

- Via l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, mettre en œuvre le plan d'actions communication défini,
- Encourager le développement de services adaptés (hébergements labellisés accueil vélo, lieux de stationnement, bornes de lavage, location de vélos électriques...),
- Soutenir les événements existants et accueillir l'événement Transpyr (traversée des Pyrénées en vélo de route, VTT et gravel), Championnats de France d'Enduro,
- Obtenir le label FFCT « Territoire vélo ».

Accompagner à la qualification de l'offre d'hébergement locative à l'appui du guide d'aménagement technique visant à imaginer ce que pourrait être la maison de vacances du futur en Pyrénées béarnaises.

- Communication du guide auprès des porteurs de projets et des artisans locaux.
- Accompagnement de 2 projets pilotes.

Améliorer et qualifier l'accueil des touristes, en mettant en place un réseau de points numériques sur l'ensemble du territoire afin de diffuser de l'information touristique.

- Installation des plaques sur l'ensemble des communes du Haut-Béarn et promotion de la démarche.

Créer un parcours Terra Aventura (Chasse aux trésors) à vélo dans la Vallée de Josbaig

- Mise en place d'un parcours de découverte du patrimoine de la Vallée de Josbaig à vélo via le jeu Terra Aventura.

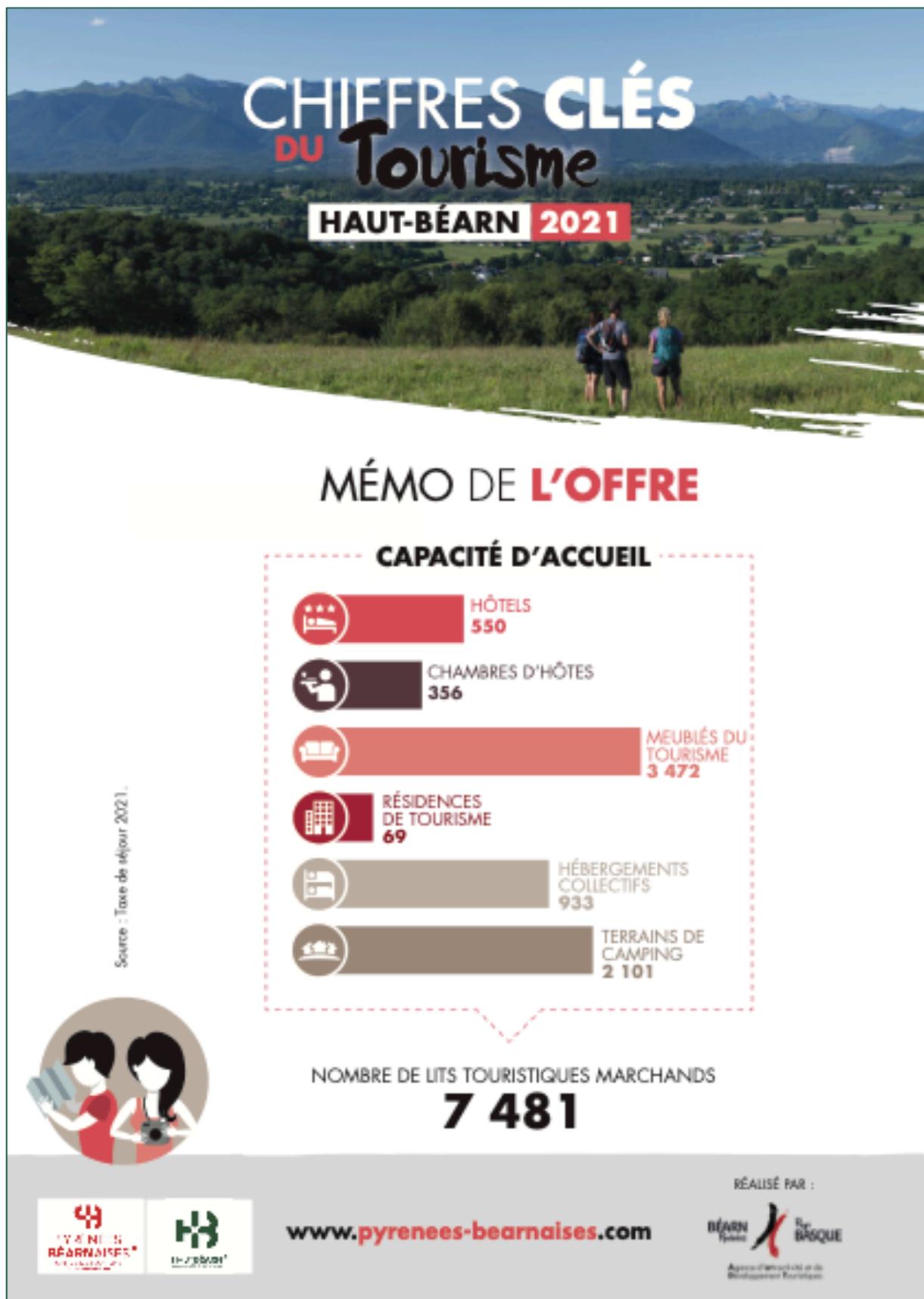
Poursuivre le dispositif d'observation touristique, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Attractivité Touristiques, afin d'avoir des chiffres précis sur la fréquentation et le profil des touristes en séjour sur notre territoire et des excursionnistes, et les retombées économiques qu'elle engendre.

Gérer les appels à projets et les différents dispositifs financiers

- Préparer la nouvelle candidature à l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques »,
- Coordonner et animer l'AMI « rénovation des stations d'altitude »,
- Suivre le dispositif « Avenir Montagne - Montagne béarnaise »,
- Candidater à d'autres appels à projets ou dispositifs financiers qui permettraient de financer les actions définies dans le schéma de développement touristique.

Accompagner les porteurs de projets.

Les chiffres clés du tourisme 2021



LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

HAUT-BÉARN 2021

VISITEURS
1 419 000 (+22%)

TOURISTES
263 000 (+19%)

EXCURSIONNISTES
1 156 000 (+23%)

NUITÉES MARCHANDES
(TAUX DE SÉJOUR 2021)
272 000 (+32%)

NUITÉES NON MARCHANDES
627 000 (+10%)

EXCURSIONNISTES FRANÇAIS
808 000 (+30%)

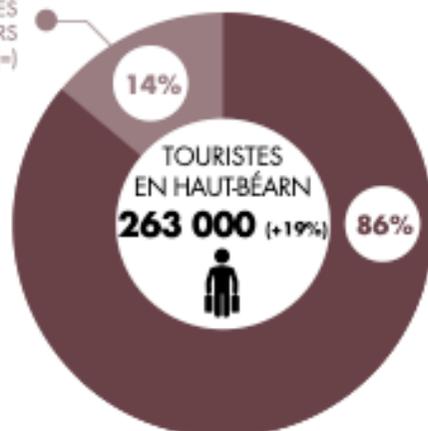
EXCURSIONNISTES ÉTRANGERS
348 000 (+9%)

Sources : Flux Vision Tourisme 2021, Taux de séjour 2021, Enquête de clientèle régionale 2020.

TOTAL RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

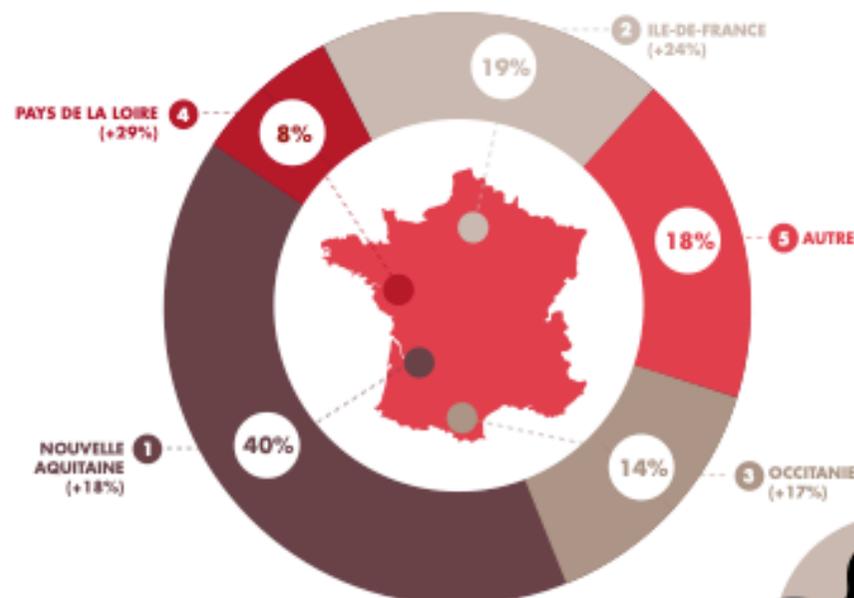
108 540 000 €
(+19 000 000€)

TOURISTES ÉTRANGERS
(=)



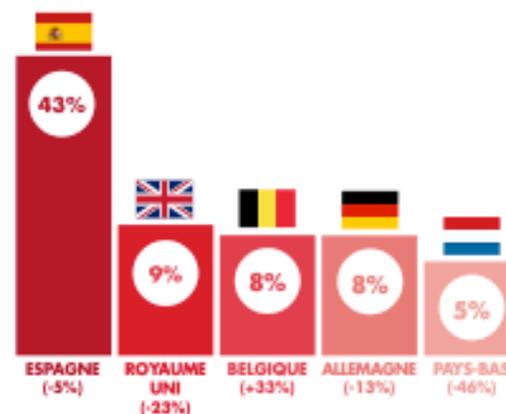
Source : Flux Vision Tourisme 2021.

ORIGINES DES TOURISTES FRANÇAIS



Source : Flux Vision Tourisme 2021.

ORIGINES DES TOURISTES ÉTRANGERS



Source : Flux Vision Tourisme 2021.

LEXIQUE

VISITEURS* : somme des touristes et excursionnistes.

TOURISTES* : personnes séjournant ponctuellement.

EXCURSIONNISTES* : personnes en visite ponctuelle pour la journée.

*ne sont pas pris en compte les visiteurs habitant dans les Pyrénées-Atlantiques.

NUITÉES MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en hébergement payant, plateforme collaboratives incluses. Données extraites de la taxe de séjour, AirDNA et Liwango en avril 2022.

NUITÉES NON MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en résidence secondaire, chez de la famille ou des amis.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (ESTIMATION) : Calcul selon les panier de dépense moyenne par jour et par personne en Béarn. 99.2€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement marchand. 45.1€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement non marchand. 45.1€ de dépenses pour les excursionnistes. Paniers de dépenses évalués en 2019.

5. Pôle développement social

a. Service petite enfance

Rôle / objectif du service :

La communauté de communes conduit, en lien avec ses partenaires, et notamment la Caisse d'Allocations Familiales avec laquelle une Convention Territoriale Globale (CTG) sera signée fin 2022, une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée sur le territoire permettant aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale et les accompagner dans le cadre du soutien à la parentalité. L'enjeu est également de favoriser l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles familles en recherche de solutions de modes d'accueil pour leur(s) enfant(s).

→ Description de l'action :

Le service Petite Enfance s'articule autour du Relais Petite Enfance (RPE), nouvelle appellation nationale donnée aux anciens RAM, qui constitue une véritable porte d'entrée sur toutes les questions relatives à la petite enfance. Le RPE représente un lieu d'accueil, d'information et d'échanges à destination des parents, des jeunes enfants et des professionnels de l'accueil à domicile. Il vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Le Relais Petite Enfance soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le RPE offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant, qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Ricochet propose aux enfants âgés de 0 à 6 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

→ Équipements / moyens :

- Accueil collectif : 3 crèches offrent 91 places sur Oloron Sainte-Marie (gestion directe) :
 - **L'îlot mômes** : 53 places
 - **Crechn'do** : 18 places
 - **La Haüt** : 20 placeset 2 crèches associatives (gestion déléguée) viennent couvrir une offre en vallée :
 - **Grain de Soleil** à Aramits : 20 places
 - **Les Poquetets** à Bedous : 16 places.
- Accueil familial : le **Relais Petite Enfance (RPE) du Haut-Béarn** propose un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour assurer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants.

- Soutien à la parentalité : le **Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet (LAEP) Ricochet** est un espace ouvert tous les lundis, jeudis et vendredis après-midi sur Oloron Sainte-Marie.

Les services comptent **48 professionnels** qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Ils partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

→ Bénéficiaires :

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli **199 enfants** (111 enfants à L'îlot Mômes, 40 enfants à Crech'ndo, 48 enfants au multi-accueil La-Haüt), et les crèches en gestion associative **93 enfants** (55 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 38 enfants la crèche Les Poquetets à Bedous).

Le RPE a accompagné **157 familles** vers une solution d'accueil et a organisé **234 ateliers collectifs**, implantés sur **6 lieux différents** du territoire, auxquels ont participé **180 enfants** accompagnés de **47 assistants maternels**.

À Ricochet, **63 familles** avec **78 enfants** se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes lors des **116 accueils** proposés dans l'année.

→ Faits marquants 2021 :

En 2018, la communauté de communes a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales le Contrat Enfance Jeunesse pour une période de 4 ans (2018-2021). L'année 2021 est donc la dernière année de ce CEJ. Une nouvelle contractualisation devrait s'engager pour 2022 autour du dispositif national en cours de déploiement : la Convention Territoriale Globale (CTG).

Réforme d'envergure

L'année 2021 est venue concrétiser, par une série de textes réglementaires, toute la **réforme concernant le service aux familles et l'accueil du jeune enfant** au regard des préconisations liées au plan des 1 000 premiers jours de l'enfant. Les enjeux de cette réforme se traduisent notamment en termes de qualité d'accueil, d'amélioration des conditions d'exercice des professionnels et le développement d'une offre qui corresponde davantage aux attentes des familles.

2022 sera donc une année de déclinaison des différentes dispositions pour se conformer aux nouvelles mesures adoptées.

Au niveau des crèches

L'année 2021, dans la lignée de 2020, a été fortement marquée par l'épidémie de la Covid-19 qui a impacté le fonctionnement des crèches avec une période de fermeture imposée et a engendré la succession de protocoles déclinés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Les façons de travailler ont été sans cesse ajustées démontrant, une nouvelle fois, les capacités d'adaptations des professionnels et des familles dans ce contexte particulier.

En effet, une partie des crèches a été dans l'obligation de fermer leurs portes durant la période de confinement du printemps 2021 à savoir du 6 avril au 25 avril. Conformément aux instructions préfectorales, une organisation minimum a, toutefois, été établie sur le site de l'îlot Mômes afin de permettre l'accueil des enfants de personnel indispensable à la gestion de l'épidémie. Ainsi, sur cette période de 3 semaines, 16 enfants ont été accueillis à titre gratuit sur la structure par des professionnels des 3 structures intercommunales (+ 2 enfants avec une priorité sociale). La réouverture des autres crèches s'est faite à compter du 26 avril.

Dans ce contexte, il était important de poursuivre la dynamique de projets notamment dans la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » menée par le Département des Pyrénées-Atlantiques. Ainsi, les efforts déployés en 2021 par les équipes de cuisine ont permis, lors des audits

de fin d'année, d'atteindre le niveau 3, dernier niveau du label Ecocert « En cuisine » sur les trois crèches intercommunales.

Dans le cadre du dispositif « Sport, Santé, Bien-être » financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), un travail a été mené autour du « j'aime manger, j'aime bouger ». Les 5 crèches du territoire ont bénéficié de l'intervention de plusieurs professionnels autour des activités sportives et motrices (danse, yoga, parcours psychomoteur). L'autre dimension du projet autour de la nutrition a permis, en partenariat avec la clinique Princess, de développer des ateliers avec une diététicienne à l'attention des personnels de cuisine, des professionnels de crèches et des assistants maternels.

Dans le cadre de l'éducation culturelle et artistique gérée par le Pôle action culturelle de la CCHB, plusieurs artistes ont proposé une sensibilisation dans le cadre de l'éveil artistique et culturel : une artiste plasticienne autour de la représentation du corps sur L'Îlot Mômes et une vidéaste documentaliste, à Crechn'do, pour capter la trace autour de la préparation et l'accompagnement des plus jeunes sur un temps de spectacle.

L'édition 2021 de Reg'art, le temps fort dédié à l'éveil artistique et culturel du tout-petit, avait pour thème « la séparation » autour du spectacle « Dans les jupes de ma mère ». Cette année, le projet a pris la forme de contenus radiophoniques diffusés sur Radio Oloron. En amont de ces temps d'enregistrement, des actions ont été proposées aux professionnels autour d'ateliers de lecture à haute voix, de recueil de parole auprès des artistes et professionnels et de fabrication de courtes fictions sonores.

Sur 2021, les séances d'éveil à l'espagnol se sont poursuivies dans les 3 crèches oloronaises. Ceci se passe de façon très ludique, avec des comptines, des chansons, divers ateliers de peinture, collage, etc. Pendant environ 40 min, une fois par semaine, les enfants sont immergés dans un bain linguistique, il s'agit là de proposer une diversité de sonorités favorables à l'apprentissage des différentes langues vivantes rencontrées tout au long de la vie.

Au niveau du Relais Petite Enfance

Une certaine partie de l'année, les ateliers itinérants ont dû être momentanément stoppés sur les salles communales mises à disposition en raison des protocoles en vigueur.

Toutefois, l'élan autour des projets a également repris comparativement à 2020. Ainsi, une fresque réalisée en partenariat avec Marina Jolivet est venue égayer les murs extérieurs du bâtiment et a été dévoilée lors des journées portes ouvertes du RPE en octobre.

Les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent se sont inscrits dans de nouvelles dynamiques autour de la prévention-santé financée par l'ARS (yoga et ateliers animés par une diététicienne) ou encore de l'éveil à l'espagnol.

Au niveau de Ricochet, Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Suite à l'interruption de l'accueil sur Bedous, un troisième accueil hebdomadaire a été rajouté sur le site de L'îlot mômes le jeudi après-midi.

→ Projets 2022 :

- Signer la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques
- Poursuivre la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » sur les établissements d'accueil du jeune enfant en lien avec le Département 64, en renforçant l'axe développement durable ;
- Poursuivre l'appel à projet Sport Santé et Bien-être financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) autour du développement des recommandations en matière nutritionnelle du jeune enfant (seconde partie des ateliers) en partenariat avec la clinique Princess ;

- Mettre en place l'appel à projet Santé environnement et Petite Enfance autour du programme SAFE-Li dans le but de limiter l'exposition du jeune enfant aux substances les plus préoccupantes, formations prévues en janvier 2022 ;
- Proposer, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, une pièce de théâtre à destination des professionnels de la petite enfance et des familles autour de la santé-environnement du jeune enfant ;
- Poursuivre l'éveil à l'espagnol ;
- Afin de mener à bien l'accueil d'enfants en situation de handicap sur la crèche La-Haüt, le personnel est en attente de formation ;
- Concrétiser le projet « passeurs de livres » en partenariat avec le foyer de vie du Gabarn autour de la restauration de livres défectueux et la valorisation des échanges et du lien social entre nos différents services ;
- Engager les réflexions concernant la formation des professionnels de la petite enfance à l'outil « Kamishibai » (art narratif japonais), en lien avec le Pôle action culturelle de la CCHB ;
- Mettre en œuvre les mesures relatives à la réforme des modes d'accueil (date entrée en vigueur 1^{er} septembre 2022) ;
- Accueillir les professionnels de santé oloronais dans les locaux du RPE pour animer des ateliers périnatalité.

b. Service éducation (scolaire et périscolaire)

Rôle / objectif du service :

- > Entretien et gestion des équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig.
- > Mise en œuvre et encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine).
- > Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

→ Description de l'action :

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig. Ce RPI répartit les enfants sur 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : École maternelle de Saint Goin, École élémentaire d'Orin, École élémentaire de Geüs d'Oloron, École élémentaire de Préchacq-Josbaig, École élémentaire de Géronce. Le RPI accueille aussi les enfants d'Aren mais il n'y a pas d'école sur cette commune.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement maternel (Saint-Goin) et primaire (Orin, Geüs d'Oloron, Géronce, Préchacq-Josbaig) : l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures scolaires, d'entretien ou de pharmacie, le recrutement et la gestion des agents techniques ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles- ATSEMs, etc...

De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir.

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe éducative se compose de 3 ATSEM, 4 agents techniques et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour Tous de Saint-Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

→ Bénéficiaires :

Scolaire

Le RPI compte **138** élèves : **7** enfants en Toute Petite Section, **8** en Petite Section, **15** en Moyenne Section, **17** en Grande Section, **24** en CP, **17** en CE1, **19** en CE2, **14** en CM1 et **17** en CM2

Périscolaire

Le service restauration fournit en moyenne **110 repas** par jour et le nombre **d'enfants inscrits** atteint **110**.

La garderie accueille en moyenne **50** enfants le matin et le soir.

→ Faits marquants 2021 :

L'année 2021 a été marquée elle aussi par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a impacté le fonctionnement des services scolaire et périscolaire. Une semaine de fermeture avant les vacances scolaires de Pâques a été imposée par le gouvernement dans toutes les écoles. La mise en place des protocoles sanitaires en lien avec l'Éducation Nationale a modifié les façons de travailler des professionnelles et d'accueillir les enfants.

Scolaire

Projet « Sport Santé Bien être » travail autour de la nutrition et de la santé. **Financement ARS (Agence Régionale de Santé)**

Axe sportif :

Du matériel identique à celui utilisé durant les séances de motricité réalisées en 2020 a été acheté et a été remis aux enseignantes du RPI au printemps.

Un nouvel appel à projet sur le même thème a été retenu par l'ARS comprenant :

- Des visites de lieux d'exploitation, de transformation ou de distribution en lien avec l'alimentation en circuit court
- Des parcours psychomoteurs proposés par un éducateur spécialisé (une semaine par classe) avant de reprendre les cours de l'après-midi afin d'améliorer la concentration en classe
- Financement de l'achat d'aliments à proposer aux enfants afin de prendre un petit déjeuner équilibré un matin en classe

→ Projets 2022 :

Scolaire

Mise en place des actions de l'appel à projet retenu en 2021 (visite à la ferme, petit déjeuner équilibré, intervention d'un éducateur sportif).

C. Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

→ Objectifs :

La CCHB conduit, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiales), une politique en faveur de l'enfance jeunesse en gérant en régie directe quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement et en accompagnant des structures associatives. Cette politique concerne également les ALSH non intercommunaux, ce qui se traduit par l'accompagnement financier de la Commune d'Oloron.

Les ALSH accueillent les enfants de 3 à 17 ans, durant les vacances scolaires et les mercredis en fonction des structures. Ils proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

La CCHB conduit cette action en partenariat avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, qui sera signée en 2022.

→ Description de l'action :

La CCHB assure la gestion des **4 ALSH intercommunaux** :

- « Com à casa » (Josbaig) et « Les aventuriers du Barétous » depuis 2017.
- « Les Eterlous » (Aspe) et « Le repaire des brigands » (Lasseube) depuis 2019.

L'ALSH Com à casa (Josbaig) accueille les enfants de 3 à 14 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et quatre semaines l'été).

L'ALSH Les Eterlous (Aspe) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Les aventuriers du Barétous accueille les enfants de 3 à 12 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Le repaire des brigands (Lasseube) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, une semaine et demie à la Toussaint et cinq semaines et demie l'été).

Aide aux associations : la communauté de communes étant compétente en matière d'ALSH dans les communes de moins de 5 000 habitants, elle apporte un soutien financier à l'ALSH associatif d'Ogeules-Bains.

Aide aux communes pour le financement des ALSH à vocation intercommunale dans les communes de plus de 5 000 habitants. Cela concerne les ALSH situés sur Oloron Sainte-Marie (ALSH du Centre Social La-Haüt et ALSH O 4 vents).

→ Moyens humains/équipements :

Les quatre ALSH sont composés d'une équipe d'animation présente tout au long de l'année, qui est renforcée pendant les séjours de vacances par des animateurs saisonniers dont le nombre peut varier de deux à sept en fonction de la structure et du nombre d'enfants accueillis.

ALSH « Com à Casa » (Josbaig) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école maternelle de Saint-Goin. Les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH « Les aventuriers du Barétous » : l'équipe d'animation est composée d'un directeur en CDD. La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont préparés et pris dans le réfectoire des PEP d'Arette.

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) : L'équipe d'animation est composée de deux agents : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans ses locaux du Centre Multiservices Fénart à Bedous. Depuis la crise sanitaire de la Covid-19, le service a dû se réorganiser pour le temps du repas. Ainsi les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans les locaux du Centre Multiservices Fénart.

ALSH « Le repaire des brigands » (Lasseube) : L'équipe d'animation est composée de deux agents : la directrice et le responsable du secteur jeune. La commune de Lasseube met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans le réfectoire du collège de Lasseube.

→ **Bénéficiaires :**

	ALSH Com à Casa (Josbaig)	ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH Les Eterlous	ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)
Jours d'ouverture	31 jours extrascolaires 33 jours périscolaires (mercredis)	35 jours extrascolaires	36 jours extrascolaires (dont 5 jours pour professionnels prioritaires) 34 jours périscolaires (mercredis)	40 jours extrascolaires
Nombre de jours de fermeture administrative (COVID-19)	2 jours périscolaires 5 jours extrascolaires (printemps)	5 jours extrascolaires (printemps)	1 jour périscolaire 5 jours extrascolaires (printemps) <i>ouverture uniquement pour les familles prioritaires.</i> 2 jours extrascolaires (été)	5 jours extrascolaires (printemps)
Moyenne/jour	29 enfants /jour (vacances) 12 enfants /Jour (mercredis)	17 enfants / jour (vacances)	17 enfants/jour (vacances) 9 enfants/jour le mercredi	49 enfants/jour (vacances)
Nombres d'enfants	93 enfants	86 enfants	86 enfants	161 enfants
Nombre de familles	69 familles	61 familles	56 familles	103 familles

En 2021 sur le territoire d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et de Lasseube **426 enfants et 289 familles** ont bénéficié du service des ALSH.

→ **Faits marquants 2021 :**

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 qui a impacté le fonctionnement des ALSH avec une période de fermeture imposée, des fermetures administratives liées à des cas de COVID-19 et la mise en place des protocoles sanitaires modifiant nos façons de travailler.

En effet, par décret les ALSH ont été dans l'obligation de fermer leurs portes durant la période de confinement du printemps 2021, à savoir du 5 avril au 3 mai. La réouverture a pu se faire à partir du 5 mai 2021 pour les ALSH périscolaires du mercredi (ALSH « Les Eterlous » et l'ALSH « Com à Casa ») puis en juillet pour les ALSH extrascolaires. Durant la période de confinement l'ALSH Les Eterlous a ouvert ses portes pour accueillir des enfants de professionnels prioritaires.

L'énergie des équipes a été au cours de cette année mobilisée dans la mise en œuvre de protocoles sanitaires évoluant constamment et permettant de garantir l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Toutefois ces quatre structures sont parvenues à travailler sur des projets communs.

En effet à la demande des professionnels, un travail partenarial a été enclenché avec la Clinique Princess sur la nutrition et plus particulièrement les troubles alimentaires. Cette démarche a donné lieu à deux temps de travail en commun et à l'organisation d'ateliers sportifs et culinaires dans chaque structure. Ces temps ont été animés par des professionnelles de la Clinique Princess (psychologue, diététicienne, encadrant sportif).

→ Projets 2022 :

Dans la continuité de la démarche engagée en 2018 sur la thématique du Sport Santé Bien-être, le service a déposé auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) un dossier de demande de subvention pour continuer à travailler, sur l'axe Sport Santé. Le souhait des équipes est de favoriser la mise en mouvement des enfants en proposant quotidiennement des parcours psychomoteurs. Le projet sera mis en œuvre en 2022 avec la formation des équipes ALSH.

Par ailleurs, la démarche engagée en 2020 sur l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein des ALSH sera poursuivie. Une subvention a été obtenue auprès de la CAF des Pyrénées-Atlantiques afin d'équiper chaque structure de matériel pédagogique adapté. L'achat sera réalisé en 2022.

En 2022, la collectivité signera en partenariat avec la CAF 64, la Convention Territoriale Globale (CTG) qui viendra prendre la suite du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) arrivé à terme au 31/12/2021. Il s'agit d'une convention de partenariat basée sur un diagnostic partagé et qui définit des objectifs sur les thématiques de la petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, etc.

d. Restauration collective

Rôle / objectif du service :

- > Centraliser les commandes de repas pour les communes adhérentes.
- > Assurer la livraison des 22 cantines scolaires et des 5 ALSH.
- > Réaliser la facturation auprès des familles et structures adhérentes.
- > Encourager une politique de restauration de qualité.
- > Garantir la sécurité sanitaire des usagers lors des livraisons.
- > Participer au développement d'un plan nutritionnel équilibré.
- > Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- > Animer la Charte de Qualité, sensibiliser à l'éducation aux goûts.
- > Poursuivre le menu végétarien hebdomadaire.

→ Description de l'action :

Depuis le 2 janvier 2017 le GIP (Groupement d'intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhèrent la communauté de communes et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure la livraison auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

→ Moyens humains/équipements :

L'équipe se compose de :

- 1 responsable coordinatrice
- 1 agent de livraison
- 1 agent de cuisine en préparation froide mis à disposition du GIP Restauration du Haut-Béarn

→ Bénéficiaires 2021 :

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie : 6 écoles (Prévert, Saint-Cricq, Pondeilh, Navarrot)
- RPI Goès-Estialescq
- RPI Vallée de l'Escou : Écoles de Escou, Escout, Hérrere, Précilhon
- Ance-Féas
- Eysus
- RPI Lurbe Saint-Christau/Asasp-Arros/Escot
- RPI Agnos/Gurmençon

- RPI de Josbaig (Saint-Goin, Orin, Préchacq-Josbaig, Geüs d'Oloron, Géronce)
- RPI d'Issor-Lourdios
- Moumour
- Lédeuix
- Verdets
- Bidos
- Aramits
- *Desserte hors territoire de l'école de Cardesse.*

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH Léo Lagrange - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Centre Social La-Haüt - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Com a Casa - Saint-Goin
- ALSH Les Eterlous – Bedous
- ALSH Le Repaire des Brigands - Lasseube

→ **Faits marquants 2021 :**

- Le nombre de repas livrés a été de **160 500 repas**, soit une augmentation de 18.5% par rapport à 2019 liée à l'intégration de 4 nouvelles communes et 1 ALSH courant 2020.
- La crise sanitaire inédite liée à la COVID-19 a fortement impacté et perturbé le service. La priorité a été donnée à la gestion du gaspillage alimentaire induit par l'annulation des repas.
- Mise en place d'une deuxième tournée de livraison liée à l'intégration de 4 nouvelles communes en 2020.
- Maintien du tarif à 3,40 € / repas facturé (tarif non révisé depuis 2017)

→ **Projets 2022 :**

- Relance des menus thématiques (semaine de l'Europe, menu de Noël...)
- Déploiement d'un nouveau logiciel de gestion et d'un Espace famille.
- Actions d'éducation aux goûts.
- Animation de la Charte Qualité par des réunions de travail thématiques.

e. **L'Espace France Services**

Rôle / objectif du service :

L'Espace France Services a comme objectif de faciliter l'accès aux services publics. Piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales, l'Espace France Services est un lieu unique permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches en ligne ou de rencontrer des professionnels.

Quel que soit l'endroit où vit le citoyen, ce dernier doit pouvoir trouver proche de chez lui ce lieu, et être accueilli par des personnes formées et disponibles, pour l'orienter, l'aider si besoin à effectuer ses démarches du quotidien. Acteur clé de l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illectronisme sur le territoire, il permet d'accompagner les personnes éloignées du numérique.

→ **Description de l'action :**

L'Espace France Services répond aux exigences demandées par l'État en matière de services au public. Sa fréquentation confirme les besoins d'accompagnement de la population.

Les nouveaux horaires ont été adaptés pour répondre au mieux aux attentes et besoins des administrés de ce territoire. Le lieu est ouvert sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00, les mardi / mercredi de 8h30 à 12h, le jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les Conseillères France Services accueillent, informent et accompagnent les usagers dans les démarches administratives du quotidien. Elles assurent un lien de proximité avec les organismes partenaires France Services suivants : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), MSA (Mutualité Sociale Agricole), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), Pôle Emploi, CNAV (Caisse Nationale Assurance Vieillesse), Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur et les organismes France Services présents sur la commune de Bedous : DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et La Poste. Des opérateurs locaux assurent des permanences : Mission Locale Jeunes (conseillères en insertion professionnelle et sociale), CDAD 64 (Conseil Départemental d'Accès au Droit) ; permanences d'InfoDroits et d'Avocats), SDSEI Haut-Béarn (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) - assistants sociaux, ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et PPMM (Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne) pour les saisonniers, CODDA (Collectif Oloronais de Distribution de Denrées Alimentaires). Plus globalement des informations sont apportées sur les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la mobilité, la santé, l'environnement, l'urbanisme...

En matière de mobilité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn facilite l'accès à ces services par la mise en place d'une navette gratuite les jeudis matin pour les habitants de certaines communes de la vallée d'Aspe et par le développement de l'auto-stop organisé et sécurisé Rezo Pouce.

→ Moyens humains/équipements :

Deux Conseillères formées par le CNFPT et par les différents opérateurs nationaux sont à l'écoute des usagers, leur donnent un premier niveau d'information, les accompagnent dans les démarches administratives et les orientent vers les différents partenaires.

L'Espace France Services met à la disposition des usagers :

- Deux espaces confidentiels permettant un accueil et un accompagnement dans de bonnes conditions avec possibilité de téléphoner aux partenaires,
- Deux équipements informatiques avec imprimante, photocopieuse, scanner
- Deux espaces en accès libre.
- Dans le cadre du programme **Services Publics+** : démarche d'amélioration continue de la qualité de service portée par l'État pour l'ensemble des services publics : **installation d'une borne interactive** de satisfaction qui permet à l'utilisateur de s'exprimer - Améliorer la connaissance des usagers

→ Bénéficiaires 2021 :

Les demandes ont porté sur :

- **Les organismes Sociaux Nationaux** conventionnés avec la communauté de communes : Caisse d'allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice.
 - Simulation et demande d'aides et de prestations sociales (aide au logement, prime d'activité, Revenu de Solidarité Active),
 - Création, consultation du compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire,
 - Inscription, actualisation avec scan de bulletins de salaire et/ou attestation employeur, consultation des offres d'emploi, aide à la réalisation d'un CV,
 - Certification d'immatriculation : changement d'adresse, vente et achat de véhicule.
 - Permis de conduire : renouvellement permis poids lourd,
 - Demande de retraite ou de pension de réversion, impression attestation fiscale
 - Aide à la compréhension de courrier, envoi de courriels, suivi des démarches,
 - Impression attestations, scans de documents, téléchargement de formulaires

- **Les organismes sociaux locaux**

- Prise de rendez-vous pour les permanences assurés par :

- Le Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion du Haut-Béarn (Assistantes sociales),
 - Le Conseil Départemental d'Accès Au Droit : Juristes d'InfoDroits et Avocats,
 - La Mission Locale Jeunes (conseillères en insertion professionnelle et sociale),
 - Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, chargé de mission pour le travail et le logement des saisonniers.

- **Autres sollicitations d'organismes :** Région-Nouvelle Aquitaine, Permanence d'Accès Aux Soins de Santé (PASS), Chèque Énergie, Action Sociale Familiale & Accompagnement (ASFA), Chèque emploi service universel (CESU), Fournisseurs d'énergie, Organismes bancaires, Compagnies d'assurance et mutuelles.

- Demande de carte solidaire – carte transports scolaires,
 - Informations Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS),
 - Création espace CESU – déclaration employé,
 - Mise en relation par mail ou téléphonique,
 - Navigation, consultation de leur espace personnel.

- **Communauté de Communes du Haut-Béarn :**

- Le logement : demandes et offres de logements
 - Relais avec les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (rénovation énergétique, transport-mobilité)
 - La Banque alimentaire : CODDA
 - Les réservations de bureaux ou salles de réunion
 - Les infos diverses sur les services existants en Vallée d'Aspe.

→ **Faits marquants 2021 :**

- Habilitation « Aidants Connect » - faire « à la place de » dans un cadre légal et sécurisé.
- NUAD : Numéro Unique d'Accès Au Droit – 3039 - et Point-justice : l'espace France Services de la Vallée d'Aspe a été référencé comme Point-justice (mis en place le 01-09-2021. L'objectif est d'améliorer la lisibilité et visibilité de l'accès au droit des usagers).
- Reconduction des webentretiens en visio organisés par la CARSAT Aquitaine,
 - En priorité les « publics en situation de fragilité sociale » (veuvage, ASPA, rupture de ressources, fragilité numérique...)
 - ou pour un Entretien d'information Carrière pour les 55 ans et plus.

→ **Projets 2021 :**

Nouveautés :

- Le SPIP (Service Pénitentiaire de l'Insertion et de la Probation) qui dépend du Ministère de la Justice a sollicité une permanence qui se tiendra tous les premiers et troisièmes lundis du mois de 9h à 12h.
- Mise en place par la DGFIP d'un dispositif d'entretiens en visio : « web conférence de l'État » qui permettra d'offrir à l'usager un contact personnalisé avec un agent sans la contrainte d'un déplacement physique.
- Mise en place éventuelle par notre partenaire « la Poste » de sessions du code de la route
- France Renov' : nouveau service public : Accompagner, informer, orienter les usagers dans leurs démarches de rénovation énergétique.

Formations :

- Formations continues « France Services » : DGFIP, Handicap, CAF, CPAM...
- Formations sur de nouveaux dispositifs mis en place par les partenaires. Ex : « Mon espace santé »

- Formations et habilitation : « Aidants Connect » (Faire à la place de, dans un cadre légal et sécurisé)

Faire connaître l'espace France Services :

- Communication auprès des mairies, organismes, commerces du territoire, de la presse locale
- Campagne Nationale de communication des France Services avec outils de communication mis à disposition en avril 2022
- Animations durant la semaine des Journées Portes ouvertes des France Services qui auront lieu du 3 au 8 octobre 2022
- Une journée « spéciale secrétaires de Mairie » L'objectif de cette journée est de faire connaître notre France Services auprès des secrétaires de mairie de notre territoire, et de leur expliquer précisément l'offre de services
- Un échange collectif entre les partenaires et les secrétaires de mairie
- Réflexion sur des permanences itinérantes sur le territoire de la CCHB
- Site internet et page Facebook de la CCHB

f. Service Santé

Rôle / objectif du service :

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).

Initier la création d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

→ Description de l'action

L'enjeu de cette démarche, menée sur les Communautés de Communes du Haut Béarn et de la Vallée d'Ossau, porte sur l'attractivité territoriale, avant d'être sanitaire. La politique publique mise en place est un levier pour répondre à la problématique de la démographie médicale et de l'amélioration des conditions de travail des praticiens ; la présence de professionnels de la santé et du médico-social étant l'une des principales conditions de maintien et d'attractivité de populations sur un territoire.

→ Moyens humains / équipements

1 ETP : 1 coordinatrice territoriale de santé

Équipement : 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et 4 logements à Bedous.

→ Faits marquants 2021

> Suivi du Contrat Local de Santé Oloron (CLS)- Haut-Béarn Deuxième Génération

Signé le 23 janvier 2020, le CLS Oloron - Haut Béarn Deuxième Génération compte 5 axes stratégiques :

- Santé mentale
- Prévention et promotion de la santé
- Pour un environnement favorable à la santé
- Accès aux soins et coordination
- Favoriser l'autonomie des personnes fragiles.

Sur l'année 2020, des points individuels ont été organisés avec les pilotes d'action afin d'accompagner le déploiement et la mise en œuvre de ces actions.

Suite à la crise sanitaire de la Covid-19 qui a profondément impacté la première année du CLS Oloron Haut-Béarn, le comité de pilotage a acté en septembre 2021 la prolongation du CLS Oloron Haut-Béarn pour une année supplémentaire, jusqu'en janvier 2024.

Dans le cadre de ce même comité de pilotage, trois nouvelles fiches actions ont été intégrées au CLS :

- « Comprendre et prévenir les violences intrafamiliales »,
- « Partenariat CCHB-Présence médicale 64 »,
- « La santé des gens du voyage ».

> **Obtention d'une subvention autour de la thématique Sport Santé Bien-Être :**

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du contrat local de santé, un dossier de candidature a été proposé en transversalité par plusieurs services de Pôle développement social (Éducation, Enfance Jeunesse et Santé) de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du Haut-Béarn au sport - santé - bien-être.

Pour ce faire, une subvention de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 5 855 € a été obtenue.

> **Obtention d'une subvention autour de la thématique Santé Environnement et Petite Enfance :**

Les professionnels de la petite enfance des communautés de communes du CLS Oloron Haut-Béarn sont particulièrement sensibles aux impacts sanitaires de l'exposition des jeunes enfants aux substances pathogènes : composants chimiques, microbiologiques... Ainsi, lors de l'appel à candidature pour inclure le programme SAFE-Li, certaines crèches s'étaient positionnées mais n'ont pas été retenues. En complément, lors des travaux d'élaboration du CLS Oloron Haut-Béarn, l'ensemble des partenaires se sont accordés pour souligner la nécessité de mener des actions en faveur de l'amélioration des pratiques pour garantir un environnement sain pour les enfants.

Aussi, ce projet s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées sur ce territoire autour de la stratégie petite enfance grâce à des équipes dynamiques et engagées.

Pour ce faire, une subvention de l'ARS de 6 222 € a été obtenue.

Ainsi, les professionnels de la petite enfance ont pu être accompagnés autour de la question « santé environnement ».

> **Accompagnement des professionnels de santé**

À Oloron Sainte-Marie, l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO) travaille autour d'un projet de Maison de Santé depuis 2017. La Communauté de Communes du Haut-Béarn les accompagne depuis le début de cette démarche pour structurer leur projet de santé.

Sur l'année 2021, les professionnels de santé se sont structurés en SISA (Société Interprofessionnels de Soins Ambulatoires) et ont entamé un fonctionnement en MSP hors les murs. En parallèle, une réflexion a été menée sur le projet immobilier de la MSPO.

→ **Projets 2022**

> **Suivi du Contrat Local de Santé Oloron - Haut-Béarn, Deuxième Génération**

> **Réponse et suivi des appels à projets :**

- Suivi et mise en place des Appels à projet Sport Santé Bien-être 2021
- Santé Environnement et Petite Enfance
- Réponse aux appels à projets transversaux

> **Chantiers d'animation 2022 :**

Renforcer l'attractivité territoriale :

- Mise à jour de la plaquette d'accueil du nouvel arrivant
- Mise à jour de l'annuaire « Santé Haut-Béarn »
- Réflexion autour du site Internet « Santé Haut-Béarn »

Politique d'accueil des internes :

- Accompagnement vers la maîtrise de stage universitaire

Accompagnements de professionnels autour de la structuration de l'offre de santé :

- Réflexion micro territoriale (Geüs d'Oloron, Ogeu-les-Bains...)

> **Participation aux rencontres partenariales**

g. L'accueil des gens du voyage

→ Description de l'action

L'action sociale vise à :

- améliorer les conditions de vie des gens du voyage ;
- améliorer l'insertion sociale ;
- réduire les situations conflictuelles.

→ Moyens humains / équipements

Le territoire dispose de 3 équipements :

- L'aire d'accueil des Angles à Oloron Sainte-Marie comprend 12 habitats adaptés (1 pièce de vie et 1 salle d'eau) qui sont gérés par l'office HLM ;
- Le terrain familial de Soeix est équipé d'un bloc sanitaire commun à tous les emplacements ;
- L'aire de grand passage (AGP) au Gabarn, Précilhon, est d'une capacité d'accueil de 35-40 emplacements.

Les moyens humains mobilisés à la CCHB représentent 0,5 ETP au pôle technique dont un agent régisseur chargé de faire payer les séjours sur l'AGP.

En outre, l'association Béarn Gadjé-voyageurs 64 met à disposition un agent (0,7 ETP) par convention, pour mettre en œuvre une médiation sociale à partir du diagnostic social établi en 2020.

→ Bénéficiaires

Les gens du voyage

→ Faits marquants 2021

- Lancement du projet d'agrandissement et de sécurisation de l'Aire de Grand Passage : aménagement d'environ 4000 m² supplémentaires portant la capacité d'accueil à 70 caravanes, aménagement d'une plateforme de retournement à l'entrée du site, mise en place d'une barrière de contrôle d'accès, installation de nouveaux dispositifs de distribution d'eau et d'électricité, installation d'un éclairage public, et rénovation du bloc sanitaire.
- Lancement du projet de dépollution et de réhabilitation de l'Aire des Angles. Suite à la fermeture de l'aire de ferrailage des Angles, la CCHB sous-loue aux gens du voyage entrepreneurs une parcelle zone Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie pour leur permettre de poursuivre leur activité avec obligation de se conformer aux réglementations environnementales en vigueur.
- Réalisation d'études géotechniques à l'Aire de Soeix ; préalable indispensable avant d'envisager l'agrandissement de la zone autorisée à l'urbanisme et l'amélioration des équipements (blocs sanitaires, assainissement autonome, réseaux d'adduction en électricité et eau potable)
- Recherche de solutions techniques vis à vis des problématiques liées à l'offre et à l'état des équipements d'accueil : maîtrise foncière insuffisante, aménagements inadaptés, défauts techniques, insalubrité, règlement d'usage quasi inexistant (ou pouvant être difficilement respecté et mettant l'agent régisseur en sérieuse difficulté), problèmes de voisinage, etc.

→ Projets 2022

- Poursuivre les opérations engagées sur l’Aire de Grand Passage, l’Aire des Angles et l’Aire de Soeix.
- Poursuivre la veille technique et sociale avec le concours de Gadjé-voyageurs.
- Mettre en place le comité territorial des partenaires du schéma départemental 2020–2026 d’accueil et d’habitat des gens du voyage des Pyrénées-Atlantiques qui permettra une meilleure coordination de tous les acteurs pour mettre en œuvre les actions du schéma.
- Accompagner les gens du voyage dans l’amélioration de leurs pratiques de collecte et de traitement des déchets.

6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire

Rôle / objectif du service :

- > Accompagner la définition et mise en œuvre de la politique culturelle intercommunale
- > Coordonner la déclinaison des objectifs de la politique culturelle dans les projets de service
- > Initier et piloter des actions transversales
- > Initier et piloter des actions événementielles
- > Construire et accompagner les partenariats

a. Actions évènementielles

1) Journée des droits des femmes (8 mars 2020)

En collaboration avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, réalisation d'une exposition de rue « Parcours de femmes » composée de 16 portraits de personnalités qui, par leur action, leur engagement, leur manière d'appréhender la question du féminisme, ont fait et continuent à faire avancer les droits et mentalités.

2) Influence, Biennale du textile contemporain (2^{ème} édition)

Du 16 juillet au 19 septembre avec le temps fort les 16, 17 et 18 juillet.

- Exposition Tissons Filons... Une histoire de textile à Oloron-Sainte-Marie par la Villa Bedat / Bibliothèque patrimoniale
- Laine des Pyrénées par Daniel Ruiz
- Laine, de la toison au produit fini
- Cœur de laine, exposition artistique par Sarah Hô et Natacha Sansoz

Avec le contenu de programmation suivant : Expositions historique et artistique, Rencontres-Conférences, Ateliers de création artistique, Animations, Spectacles, Éducation artistique et culturelle à destination des scolaires.

3) Projet transfrontalier « Alegr'O Béarn-Aragon »

Partenariat avec la Commune de Canfranc et l'association Musica Activa, organisateurs du Festival Pirineos Classic et Jazzetania : programmation de 2 concerts en Haut Béarn en juillet 2022, et d'une journée d'action culturelle sur les musiques du monde auprès des enfants de l'ALSH d'Aspe.

4) Hestiv'Òc des Gaves

Partenariat avec Accents du Sud, organisateur d'Hestiv'Òc, avec la programmation de 2 concerts en octobre 2022.

Partenariat à cette occasion avec Urbani'Val et l'EMIHB, pour une approche croisée du hip hop et des danses béarnaises.

b. Appel à projets « Territoire Culturel Créatif » (annuel)

À cet effet, les objectifs de politique culturelle que s'est assignée la communauté de communes, sont les suivants :

- Diversifier et développer les publics,
- Mailler le territoire en poursuivant une programmation culturelle variée et structurée,
- Accompagner les pratiques culturelles du territoire,
- Développer la visibilité et la lisibilité de l'action culturelle intercommunale.

L'appel à manifestation d'intérêt 2021 visait à mettre en avant notre territoire créatif, en proposant un programme d'actions culturelles révélateur d'un partenariat entre la Collectivité publique et les Acteurs culturels, à même de proposer des actions de programmation – médiation avec les publics sur le périmètre du Haut-Béarn.

Ce dispositif avait pour ambition d'impulser, sélectionner et valoriser une série de projets et d'initiatives qui témoignent de la diversité des cultures et des modes d'expression. Il a permis d'identifier des projets portés par des acteurs locaux et de les accompagner afin de reconnaître la juste place de toutes les formes de culture.

c. Éducation artistique et culturelle

Élaboration et mise en œuvre du Tremplin Culture, propositions d'actions à destination du public scolaire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Actions Culturelles (DRAC) Nouvelle Aquitaine. Préparation du dispositif 100 % avec la DRAC Nouvelle Aquitaine, qui nous permettra de construire des propositions d'éducation artistique et culturelle à l'attention de publics prioritaires (lien avec l'analyse des besoins sociaux) : petite enfance - scolaires - ALSH - jeunesse - personnes en situation de handicap mental - seniors, à compter de l'année 2022-23

d. Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée

1) Enseignement musical : EMIHB

→ Rôle / objectif du service :

- Élaborer un projet d'établissement s'inscrivant dans le schéma départemental des enseignements artistiques, et prenant en compte l'échelle intercommunale et les liens et complémentarités entre les antennes territoriales ;
- Définir et mettre en œuvre des actions culturelles fédératrices, et à même de redynamiser l'offre suite à la crise de la Covid-19.
- Asseoir la pérennité de l'association gestionnaire ;

→ Chiffre clés :

254 élèves, 15 professeurs de musique pour des propositions instrumentales variées sur les sites de Lasseube, Bedous et Barétous, et la classe à horaires aménagés Jazz-musique actuelle au Collège des Cordeliers à Oloron-Sainte-Marie

L'impact de la Covid-19 sur l'activité de l'école de musique est incontestable, bien que l'association ait tout fait pour assurer une certaine continuité pédagogique grâce aux outils numériques.

L'association présente un bilan positif en termes financier, en termes de fréquentation aussi puisque le nombre d'élèves recroît à la rentrée 2021-22.

Pour autant le fonctionnement demeure préoccupant, du fait de l'essoufflement et du non-renouvellement de bénévoles.

2) Spectacle vivant : Espace Jéliote

→ Rôle / objectif du service :

- Soutenir de manière renforcée la création artistique
- Devenir un centre de ressources national des arts de la marionnette pour les opérateurs du Département des Pyrénées-Atlantiques / Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Transfrontalier / État
- Être un lieu de diffusion des œuvres marionnettiques et pluridisciplinaires

e. Lecture Publique

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale de lecture publique visant l'élargissement des publics
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre de la structuration et du fonctionnement du réseau intercommunal de lecture publique
- > Définir et mettre en œuvre la politique documentaire
- > Définir et mettre en œuvre la politique d'action culturelle
- > Initier et construire des partenariats, intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau

→ Description de l'action :

Fréquentation :

- 3 897 inscrits actifs dont 662 nouveaux inscrits

Les prêts / retours de documents :

- 133 439 prêts

L'action culturelle :

Malgré l'omniprésence de la pandémie, 8 parcours d'éducation artistique et culturelle ont été menés à destination des scolaires, dont 4 en médiation directe, 3 avec rencontre d'auteurs (Édouard Manceau pour 2 classes, Xavier Saüt pour 4 classes et Prix Bouquin Malin à destination de toutes les classes du Haut-Béarn) et 1 à destination d'un public de lycéens (« Poudre aux yeux »).

A destination du tout public, des rencontres d'artistes, de réalisateurs (mois du film documentaire) ou d'auteurs (polar), des lectures contées hors les murs (Partir en livre), deux ateliers artistiques autour du papier, 4 ateliers à destination des enfants autour des sciences (Lacq Odyssée), 1 séance de jeux de société, des expositions artistiques.

→ Les équipements :

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique :

Le réseau de lecture publique du Haut-Béarn est constitué de la Médiathèque des Gaves, d'une bibliothèque intermédiaire - tête de réseau de proximité (Bedous), de 4 bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube et Ogeu-les-Bains) et de 5 points lecture (Asasp-Arros, Esquiùle, Buziet, Estos et Saucède)

Les services proposés au sein du réseau territorialisé :

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau,
- Un catalogue commun,
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations.

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique :

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette),
- Une fois par mois pour récupérer les réservations,
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1 000 documents) pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds.

Le fonds : un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 6 042 nouveaux documents acquis sur l'année
- 119 titres de périodiques dont 84 pour les adultes, 8 pour les ados, 19 pour la jeunesse
- 11 liseuses,
- Base de données toutapprendre.com qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours de bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique... de chez soi mais aussi à une soixantaine de titres de presse en ligne, ainsi que de 35 000 livres et BD numériques.

→ Moyens humains :

- 15 agents intercommunaux, 3 salariées communales (Agnos, Ogeu-les-Bains, Bedous)
- Saisonniers,
- 50 bénévoles dans le réseau.

→ Faits marquants 2021 :

- Adaptation du service aux contraintes sanitaires, avec notamment la mise en place du pass sanitaire puis vaccinal
- L'organisation du service, avec des mobilités internes, le recrutement d'une chargée de l'action culturelle et d'un agent de bibliothèque, et la mise en place d'un partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau pour la reprise des ateliers d'inclusion numérique
- La validation de la gratuité par le conseil communautaire applicable au 1^{er} janvier 2022.

→ Projets 2022

- L'extension du réseau : Josbaig, Aspe, réflexion sur Barétous
- Application de la gratuité pour tous
- La préparation du contrat territoire-lecture 2023
- L'entrée dans un nouveau dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle en partenariat avec la DRAC (100 % EAC)
- Une offre d'ateliers numériques collectifs et individuels grâce au recrutement d'un conseiller numérique, à raison de 2 jours/semaine

f. Patrimoine

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale dans le champ du patrimoine
- > Accompagner la décision sur le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire (PAH)
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre du projet scientifique et culturel de la Villa Bedat
- > Définir et mettre en œuvre la politique de recherche
- > Assurer la gestion des équipements ouverts au public
- > Initier et construire des partenariats
- > Finaliser la restauration du pont d'Enfer (Fort du Portalet)
- > Accompagner la définition du projet de mémorial du Camp de Gurs

1) Pays d'art et d'histoire (PAH) Pyrénées béarnaises

Rôle / objectif du service :

- > Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine.
- > Collectage et recherche.

→ **Description de l'action :** Mise en œuvre de la convention ministérielle

→ **Moyens humains :** 3 ETP + saisonniers sites de l'écomusée de la vallée d'Aspe

→ **Bénéficiaires :**

- 1 450 tout public
- 845 élèves (24 classes) CLEAC
- 1 941 entrées écomusées de la vallée d'Aspe

→ **Faits marquants 2021 :**

- Mise en œuvre de formations –actions (urbanisme, plateforme de rénovation énergétique) avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- Refonte scénographique du site de l'écomusée de la vallée d'Aspe à Lourdios-Ichère : collecte de mémoire, travail avec les partenaires locaux, définition de la scénographie et lancement des travaux
- Collecte de mémoire et ouverture autour de l'ancienne usine de sandales à Arette (exposition, carnet d'étude, création d'un spectacle musical...)
- 1940-2020 : collecte de mémoire, exposition, conférences, travail éducatif mis en œuvre

→ **Projets 2022 :**

- Ouverture du site de l'écomusée de Lourdios-Ichère
- Coordination et mise en œuvre du plan d'actions du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine avec les gestionnaires de sites
- Élaboration partagée entre les services communautaires des communautés de communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau du bilan décennal de la convention et lancement de la démarche de candidature au renouvellement
- Participation à l'élaboration du plan de gestion local UNESCO et aux projets Petites Villes de Demain

2) Villa Bedat, Centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn

→ Description de l'action :

Villa Bedat : fermeture du 30 octobre 2020 au 19 mai 2021

1/ Reconstitution de la programmation « Abeilles et compagnie » jusqu'au 30 juin 2021

La fermeture de l'établissement est intervenue une dizaine de jours après le lancement de la programmation.

- L'insecte et l'Homme par Patrick Bleuzen
- Secrets d'abeilles
- Corps de ruches par le Rucher école de Gelos

Avec le contenu de programmation suivant : Expositions historique et artistique, Rencontres-Conférences, Ateliers de création artistique, Animations, Spectacles, Éducation artistique et culturelle à destination des seniors, des scolaires et/ou intergénérationnelles.

- Réalisation d'un teaser pour présenter et annoncer la reconstitution de la programmation et présenter les actions de la Villa Bedat
- Réalisation d'un film par Vincent Lataillade sur l'exposition L'insecte et l'Homme par l'artiste Patrick Bleuzen

2/ Festival « Influence, Biennale du textile contemporain / 2eme édition » Du 16 juillet au 19 septembre avec le temps fort le 16,17 et 18 juillet

Organisation : pôle action culturelle et rayonnement du territoire

3 / Programmation « Auprès de mon arbre » du 12 octobre 2021 au 29 janvier 2022

- Sculptures de bois et Bois sculptés par Jean-Claude Guiseppi et Nathalie Javaloyes
- Le bois dans tous ses états par la Villa Bedat
- La Mûre en Pyrénées béarnaises par le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises
- La Xylothèque Pyrénéenne mobile par l'Oustau Biarnes
- Le livre au XVIIIème siècle à travers les fonds patrimoniaux du Haut-Béarn par la Villa Bedat / Bibliothèque patrimoniale - du 1er septembre au 30 octobre 2021

Avec le contenu de programmation suivant : Expositions historique et artistique, Rencontres, Ateliers de création artistique, Animations, Éducation artistique et culturelle à destination des scolaires.

Visites du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) :

Exposition permanente, didactique et ludique, dédiée à la découverte de notre territoire ; livret découverte pour enfant.

Participation et organisation d'actions nationales :

Liées au label Journées européennes du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologie...

Bibliothèque patrimoniale (section ressources patrimoniales écrites - réserves Médiathèque des Gaves) :

- Poursuite de la retro conversion (Inventaire et catalogage) des fonds anciens
- Enrichissement des fonds locaux et patrimoniaux
- Travail de recherches
- Sauvegarde et conservation des fonds
- Sensibilisation aux fonds écrits patrimoniaux et locaux dont développement de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle

Bibliothèque numérique :

- Diffusion de documents patrimoniaux et création d'expositions accessibles au plus grand nombre à distance

→ Les chiffres clés 2021 :

Villa Bedat :

- 5 801 visiteurs dont :
 - Dont 45% viennent du 64
 - 31% de France
 - 14% d'Aquitaine
 - 8% d'Espagne
 - 2% du reste du monde
- 12 expositions
- 33 ateliers tout public dont 5 annulés (intervenant sans pass sanitaire, maladie Covid-19) : 169 participants
- 8 rencontres-conférences : 140 personnes
- 4 sorties en forêt : 38 participants
- 1 spectacle : 90 personnes
- 1 vernissage pour la programmation « Auprès de mon arbre » : 50 participants
- Journées nationales : Journées européennes du patrimoine avec 4 ateliers proposés : 20 participants
- Action culturelle :
 - 14 projets / ateliers ouverts à 48 classes
 - Participation de 34 classes soit 761 élèves
- 7 visites de groupes : 130 personnes
- Auditorium : 59 occupations extérieures

Section Ressources Patrimoniales Écrites :

- 753 retro conversion de livres anciens (collections 18e siècle)
- 60 acquisitions de documents
- 29 demandes de recherches / consultation Magasin (hors demandes services CCHB / Mairie)
- 3 visites du Magasin de sauvegarde et conservation : 40 participants
- 13 ateliers d'action culturelle en temps scolaire 7 : 122 élèves (5 classes)
- 5 Trésors cachés dévoilés pour 10 dates (guidage - découverte) : 34 participants
- 3 valorisations d'exposition
- 4 créations d'exposition
- 5 consultations base de données de l'AME (association pour la mémoire de l'émigration)
- 102 documents catalogués
- 1 don pour le Fonds Espinassou (plus de 200 documents)

Bibliothèque numérique

- 4 expositions numériques
- 25 numérisations de cartes postales

→ Faits marquants 2021 :

Fréquentation fortement impactée par les fermetures au public en raison de la crise sanitaire (ouverture le 19 mai 2021, obligation de détention du Pass sanitaire pour pouvoir visiter, jauge)

→ Projets 2022 :

- Programmation de la Villa Bedat sur le thème du « Mouvement » structurée en 3 périodes thématiques alliant connaissance - expositions - éducation artistique et culturelle - ateliers - animations culturelles - spectacles :
 - Le corps en mouvement : expressions et représentations
 - La Nature en mouvement (Le ciel, la Terre, l'eau...)

- Les migrations du Vivant (déplacements des populations, migrations des animaux et des plantes...)
- Bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises : relance de la dynamique du projet, avec définition de partenariats et intégration de leurs fonds.

3) Fort du Portalet

→ Projets 2022 :

- Réalisation de la phase 2 des travaux de sauvegarde-restauration du pont d'Enfer
- Réouverture du site à la visite selon des conditions adaptées aux conditions d'accès
- Redéfinition du programme global « Fort du Portalet » en lien avec les partenaires institutionnels

4) Camp de Gurs

- Participation au syndicat mixte de gestion du Camp de Gurs, pour l'entretien du site
- Participation aux travaux de réflexion sur la création d'un mémorial du Camp de Gurs, pilotés par le Pays de Béarn

7. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Environnement

Rôle / objectif du pôle :

- > Gestion des déchets ménagers et assimilés (SICTOM)
- > Gestion de l'assainissement non collectif (SPANC)
- > Portage d'études d'intérêt communautaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement
- > Coordination de la transition écologique et énergétique sur le territoire de la CCHB : mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont notamment les objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)

a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

→ Description de l'action

Le SICTOM assure la gestion quotidienne des déchets des 48 communes de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Il est un acteur privilégié de la transition vers une économie circulaire sur son territoire avec des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, programme national de prévention des déchets 2014-2020) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2020, par rapport aux chiffres de l'année 2010 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière, pour atteindre les taux respectifs de 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux, non inertes, mesurés en masse ;
- Valoriser sous forme de matière, 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ;
- Réduire la mise en décharge de 50% à l'échéance 2025 par rapport à 2010 ;
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2025 ;
- Généraliser le tri 5 flux pour les acteurs économiques (bois, papier-carton, plastique, métal, verre) ;
- Recyclage (ou préparation en vue du réemploi) de 55 % des déchets municipaux en 2025, 60% d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2035 ;
- Recyclage de 65 % des déchets d'emballages de tous types d'ici à 2025 et 70 % d'ici à 2030 ;
- Réduction de la part de déchets municipaux admise en décharge à 10% maximum de la quantité totale produite, d'ici à 2035 ;
- Généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023.

Pour assurer ces missions, le SICTOM a mis en place :

Collecte des déchets des ménages et assimilés :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (non recyclables/valorisables) : en régie depuis l'origine, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte sélective (emballages, journaux) : en régie depuis l'extension des consignes de tri en 2016, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte du verre : assurée par un prestataire privé, effectuée en point d'apport volontaire
- 8 déchèteries : gardiennage en régie, transport des bennes par prestataires privés

Traitement des Déchets ménagers et assimilés :

- Adhésion à Valor Béarn : transport, tri (Sévignacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon), compostage à la ferme des déchets verts

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Soeix (fin d'exploitation en 2023) et de Bedous (fin 06/06/2026)

Valorisation des biodéchets : mise à disposition gratuite de composteurs individuels

→ Moyens humains / équipements :

35 agents techniques et 6 administratifs

11 camions bennes (7 bennes de 19T + 1 de 26 T + 1 de 10 T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 1 camion plateau + 4 véhicules légers

→ Bénéficiaires :

Environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (33 000 habitants).

→ Faits marquants 2021

Concernant les déchèteries :

- Achat d'un bâtiment jouxtant la déchèterie d'Oloron-Lanneretonne pour servir de zone de transfert vers des recycleries.
- Mise en œuvre du contrôle d'accès dans les déchèteries.
- Réalisation de travaux de signalétique des bennes.

Concernant les autres actions :

- Lancement d'une étude de schéma directeur de gestion des déchets visant à :
 - Renforcer l'action du SICTOM en matière de prévention et de réduction des déchets ;
 - Étudier la mise en place du tri à la source des biodéchets des particuliers, pour les utiliser comme nouvelles ressources (ex : compostage, méthanisation).
 - Étudier, conformément à l'obligation réglementaire, l'opportunité de mettre en place une tarification incitative.
 - Étudier, pour les déchèteries, la possibilité d'adapter le niveau de service aux conditions futures de réemploi / reprise / valorisation / traitement.
- Poursuite de l'élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) dont l'objectif sera de diminuer la production de déchets ménagers en coordination avec Valor Béarn.
- Poursuite de l'étude POCTEFA RCdiGREEN pour la gestion des déchets inertes, et mise en œuvre d'un chantier exemplaire en matière de valorisation/réemploi des déchets inertes.
- Etude du plan de réhabilitation de l'ISDI de Soeix avant cessation d'activité en fin 2023.
- Actions de sensibilisation à la prévention des déchets dont en particulier pour la semaine européenne de réduction des déchets.
- Réunions de formation compostage « Mon jardin zéro déchet ».

- Accompagnement des services de restauration collective (lycées, CAPA, EPHAD, GIP, écoles, etc.) pour développer la lutte contre le gaspillage alimentaire, le tri à la source et la valorisation des biodéchets.

→ Les chiffres 2021 :

Déchets collectés hors déchèterie :

- 6 664 tonnes d'ordures ménagères collectées (+1%)
- 2 154 tonnes d'emballages et papiers (-2%)
- 1 370 tonnes de verre (+12%)

Déchets collectés dans les déchèteries :

- 12 444 tonnes, dont pour les plus gros apports et les plus fortes augmentations :
 - 4 373 tonnes de déchets verts, dont 350 tonnes issues de la plateforme d'Aren
 - 3 404 tonnes de gravats (+85%)
 - 1 316 tonnes d'encombrants (+3%)
 - 910 tonnes de bois (+22%)
 - 877 tonnes de mobiliers (+8%)
 - 375 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (+39%)
 - 296 tonnes de ferrailles (+20%)
 - 268 tonnes de plâtre (+43%)

→ Projets 2022 :

- Poursuite de l'ensemble des actions.

b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

→ Description de l'action :

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de permis de construire, réhabilitation, extension...)
- Contrôles de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostics des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)
- Contrôles diagnostic à l'occasion de la cession d'un immeuble

→ Moyens humains / équipements

1 chef de service en temps partagé avec le SICTOM (0.1 ETP)

2 agents terrain (2 ETP)

1 agent administratif (0.4 ETP)

2 véhicules

1 caméra de prospection

→ Bénéficiaires :

Les usagers de l'assainissement non collectif.

4 353 ANC existants

→ Faits marquants 2021

- 403 contrôles de bon fonctionnement
- 73 contrôles de bâtiment en vente

- 84 contrôles de conception
- 70 contrôles de travaux
- 32 certificats d'urbanisme instruits

→ Projets 2022 :

- Continuité du 3ème contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (fin prévue en 2025),
- Amélioration des contrôles de bon fonctionnement avec l'utilisation du matériel de prospection,
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées.

C. Service Transition Écologique

→ Description de l'action :

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015) :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Elle mène différentes actions dont notamment :

- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété /efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques.
- Aide à la rénovation énergétique de l'habitat.

→ Moyens humains / équipements :

2 agents dédiés + 1 véhicule électrique

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2021 :

Arrêt du projet du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

L'approbation définitive du PCAET est prévue en 2022 suite à la consultation des services institutionnels d'une part, et des citoyens d'autre part, qui permettront de recueillir leurs avis respectifs et d'ajuster le Plan en conséquence.

Mise en œuvre du programme d'actions :

- Organisation d'un Comité technique « démarrage mise en œuvre du PCAET » ;
- Réalisation d'ateliers de travail « acteurs économiques » et « communication » ;
- Actions visant à réduire la facture énergétique du territoire :
 - Rénovation énergétique de l'éclairage public : 174 points lumineux changés (Oloron Sainte-Marie, Moumour et Ogeu-les-Bains) et création d'une cartographie sur l'éclairage et sur les horaires de l'éclairage de chaque commune ;
 - Accompagnement à la rénovation énergétique des logements via le Service Rénovation Énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise ;
 - Partenariat avec Voltalis pour le déploiement du boîtier « Voltatis » sur le territoire :
 - . Promotion du dispositif ;
 - . Participation aux trophées contre la précarité énergétique dans le cadre du salon des maires au ministère de la Transition énergétique ; nous sommes lauréats régional ;

- . Intervention au carrefour des territoires sur la transition écologique ;
- . Article dans le magazine Green Touch, imprimé en 20 000 exemplaires et distribués lors des différents salons européens et nationaux (le salon des maires par exemple).
- Actions visant à mettre en œuvre des outils financiers de la politique Energie Climat :
 - Organisation d'un webinaire à destination des entreprises sur le plan de relance, en partenariat avec le Pôle développement économique, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 64, la Chambre de Commerce et d'Industrie 64 et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ;
 - Accompagnement des collectivités et des entreprises dans leurs projets de transition énergétique, en partenariat avec le Pôle développement économique :
 - . Collectivités : 16 bâtiments rénovés - 8500 € de CEE valorisés en 2021 (11 500 € de travaux soit 74% d'aides) ;
 - . Acteurs économiques : 3 acteurs accompagnés (Loustau, Le Bristol, Créativ-id) - Environ 38 000 € de subventions et CEE valorisés en 2021.
- Actions visant à accompagner la montée en compétence des entreprises du Haut Béarn :
 - Organisation de 2 réunions Pros du Bâti animées par la PREH afin d'informer les artisans des changements / procédures sur les aides pour les particuliers ;
 - Création d'un groupe de travail dédié au manque de main d'œuvre : 100 élèves, 30 demandeurs d'emplois et 60 formateurs pôle emploi sensibilisés.
- Action visant à l'accompagnement de l'offre touristique :
 - Participation à l'élaboration d'un guide technique « aménagement Maison de vacances » à destination des hébergeurs touristiques.
- Actions de sensibilisation aux enjeux « énergie - climat » :
 - Organisation d'une session de Formation « nouveaux élus » ;
 - Conception d'outils : plaquette nouveaux élus, vidéo, vulgarisation de PCAET ;
 - Mise en place d'Ateliers de sensibilisation sur l'énergie, de pratique du vélo et de gestion des déchets dans le milieu scolaire dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) ;
 - Organisations de visites « découverte des énergies renouvelables » sur site à destination des élus.
- Actions de développement des énergies renouvelables ; contribution à l'émergence de projets sous maîtrise d'ouvrage d'autres entités publiques ou privées
 - 20 études d'opportunités photovoltaïque ;
 - 2 études d'opportunités solaire thermique ;
 - 5 études d'opportunités bois énergie ;
 - Création d'un réseau de chaleur ;
 - Création de 2 unités de méthanisation.
- Actions visant la réappropriation citoyenne et la relocalisation de l'énergie
 - Concrétisation d'une structure porteuse de projet d'EnR avec implication de citoyens et de collectivités locales (projet participatif citoyen) ;
 - Mise à disposition de toitures intercommunales à la société de projet ;
 - Entrée de la CCHB au capital de la société de projet.

→ Projets 2022 :

- Consultation citoyenne du PCAET et approbation définitive du PCAET.
- Poursuite de l'animation et de la mise en œuvre du programme d'actions.
- Suivi et évaluation du programme d'actions.

d. Eau potable et assainissement collectif

→ Description de l'action :

Les compétences eau potable et assainissement collectif appartenant aux communes, la Communauté de Communes du Haut-Béarn peut intervenir auprès d'elles pour des missions d'ingénierie d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Seuls les équipements privés rattachés aux bâtiments intercommunaux relèvent de la CCHB.

→ Moyens humains / équipements :

La Cheffe de Pôle

→ Bénéficiaires :

Les communes du territoire

→ Faits marquants 2021 :

- Lancement des travaux de réhabilitation de la station d'épuration du Somport.

→ Projets 2022 :

- Réception des travaux de la station d'épuration du Somport et démarrage d'exploitation des nouveaux équipements.
- Réflexion sur la préparation aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement collectif à échéance du 1er janvier 2026.

e. Rivières

Rôle / objectif du service :

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, compétence obligatoire à compter du 01/01/2018

Gestion, restauration et entretien des cours d'eau.

Protection des biens et des personnes contre les inondations.

→ Description de l'action :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est implantée sur deux bassins versants.

- Sur le bassin versant du gave d'Oloron, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO).
- Sur le bassin versant du gave de Pau, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP).

→ Moyens humains / équipements :

La Cheffe de Pôle suit les programmations (technique et budgétaire) et participe aux travaux des syndicats.

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ **Faits marquants 2021** (cf. les rapports d'activités des syndicats SMGOAO et SMBGP pour des éléments détaillés) :

- Réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau 2021.
- Réalisation d'une étude hydraulique sur le vallon aspois.
- Réalisation d'une étude hydraulique sur la vallée de l'Escou.
- Régularisation de l'écrêteur de crues d'Agnos (ouvrage hydraulique classé) et des ouvrages autorisés mais non classés (bras de décharge du Lapeyre à Ogeu-les-Bains, digue du Lotissement de l'Île à Eysus).
- Élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention sur chacun des 2 bassins versants.
- Réalisation d'une étude hydraulique sur le bassin des Baïses et du Luzoué.
- Réalisation d'une étude d'outil de gouvernance sur le gave de Pau, cette étude étant un préalable à mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux circonscrit au gave de Pau (réuni 2 structures GeMAPIenne : Le Pays de Lourdes et Vallées des Gaves et le SMBGP).

→ **Budget 2021 :**

- 332 623 € prélevés auprès des contribuables par le biais de la taxe GEMAPI, comprenant un reliquat à percevoir sur les années antérieures.
- Contribution au SMGOAO : 300 000 €
- Contribution au SMBGP : 24 553 €

→ **Projets 2022**

- Poursuite des actions engagées en 2021

8. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Techniques

Rôle / objectif du pôle :

- > Service support pour l'ensemble des services de la CCHB dont le rôle principal est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.
- > Intervention auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau (espaces verts en particulier) + Conseil et accompagnement des communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets.
- > Gestion de l'accueil des gens du voyage (aires d'accueil et aire de grand passage)
- > Exploitation des piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

→ Description de l'action :

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, le confort.

La **section ST opérationnel** exerce ses missions dans quatre grands domaines :

- Voirie et réseaux : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de stations d'épuration ...
- Les espaces verts : taille, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La **section Ingénierie** étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement... Elle est en charge du suivi des normes réglementaires, de la gestion des visites réglementaires et des commissions de sécurité, du suivi des fluides en vue d'optimiser les consommations énergétiques...

→ Moyens humains / équipements :

Les services techniques sont composés de 16 agents répartis comme suit :

- **Le service technique opérationnel** est composé de 10 agents répartis sur plusieurs sites :
 - 1 technicien chef de service, en poste au pôle technique intercommunal à Oloron Sainte-Marie, aux côtés de la cellule ingénierie
 - 5 agents aux ST Oloron : 1 agent référent cellule Bâtiment avec des compétences particulières en maçonnerie + 1 électricien de formation + 3 agents polyvalents (entretien/création espaces verts, maintenance des bâtiments, manifestation...)

- 3 agents aux ST Josbaig : 1 agent référent cellule Environnement + 1 agent avec des compétences particulières dans la conception et l'entretien d'espaces verts + 1 agent polyvalent
- 1 agent aux ST Aspe : 1 agent polyvalent

Des renforts saisonniers complètent le service pendant la période de tonte :

- 1 saisonnier (6 mois à partir du mois d'avril),
- Des emplois d'été sur contrat de 15 jours (juillet, août),
- **La section ingénierie** compte 3 agents, représentant 2,6 ETP (Équivalent Temps Plein) :
 - 1 Cheffe de Pôle (comptabilisée à 60% sur la partie technique),
 - 1 Technicien fluide,
 - 1 Technicien bâtiment,
- **Un support administratif** est assuré par 3 agents en temps partagé avec d'autres services : 1,7 ETP.

En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux. Pour mener à bien ses missions, le service technique opérationnel dispose de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions plateaux,
- Balayeuse,
- Tracteur,
- Débroussailleuses,
- Élagueuse,
- Broyeur,
- Souffleurs
- Tondeuses ...

→ Bénéficiaires :

Les services techniques œuvrent principalement pour les 74 bâtiments et espaces communautaires. Ils interviennent également pour les communes membres qui le souhaitent dans le cadre de conventions de mise à disposition du service : 17 communes ont fait appel aux services techniques opérationnels (Aren, Bidos, Géronce, Geüs d'Oloron, Orin, Préchacq-Josbaig, Saint-Goin, Saucède, Verdets...) pour un total de 2 535 heures.

→ Faits marquants 2021 :

- Continuité des activités du service technique opérationnel (travaux en régie) toute l'année, pourtant encore perturbées par la Covid-19 :
 - Entretien des stations d'épuration de la vallée de Josbaig (Geüs d'Oloron, Saint-Goin, Géronce),
 - Surveillance hebdomadaire des bâtiments et espaces communautaires,
 - Près de 660 interventions réalisées sur l'ensemble des bâtiments pour des travaux d'électricité, de plomberie, de manutention...
 - Travaux d'entretien des espaces verts,
 - Plantation en régie d'arbres dans les parcs et jardins des crèches,
 - Réalisation en régie d'un chemin sensoriel à l'entrée du Relais Petite Enfance
 - Nettoyage et fermeture en régie et en collaboration avec les ST de la ville d'Oloron Sainte Marie d'une partie de l'aire des Angles,
 - Participation à la mise en place de la Biennale du textile et autres expositions,
 - Renouvellement du parc automobile avec l'achat d'un fourgon et d'un véhicule utilitaire,
 - Réaménagement de l'accueil de la Villa Bedat.

- Prise en charge par la cellule ingénierie technique de toutes les études et travaux sur les équipements communautaires (patrimoine bâti et non bâti) :
 - Gestion des projets structurants (dont notamment Espace du Somport, Fort du Portalet, Atelier marionnettique à l’Espae Jéliote, Piscine Oloron Haut-Béarn) et suivi des études et travaux confiés à des prestataires
 - Gestion d’un plan de rénovation énergétique de plusieurs bâtiments : siège de la CCHB, pôle technique intercommunal, bâtiment du pôle économique, pépinière, médiathèque
 - Gestion des projets d’amélioration des aires d’accueil des Gens du Voyage : agrandissement et amélioration de l’Aire de Grand Passage (AGP), dépollution de l’Aire des Angles, amélioration de l’Aire de Soeix
 - Gestion technique de l’accueil des groupes de passage à l’AGP
 - Gestion du partenariat avec l’aéroclub pour la gestion de l’aérodrome d’Herrère et renouvellement de l’accord de gestion aérodrome.

→ Projets 2022 :

- Poursuite des projets structurants, des rénovations énergétiques et autres améliorations du patrimoine bâti et non bâti de la CCHB.
- Poursuite du diagnostic exhaustif des bâtiments en vue d’identifier les maintenances préventives nécessaires (régulières) et les investissements lourds à prévoir.
- Poursuite des opérations de maintenance courante.
- Mise en place d’astreintes.

b. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous

Rôle / objectif du service :

Le service intercommunal s’inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ».

Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d’activités sont proposés.

→ Description de l’action :

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d’Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous.

La première est ouverte toute l’année. La dernière, non couverte, ouvre pour la période estivale, en général un peu plus de 4 mois (20 semaines).

Le service piscine est chargé de la gestion des équipements dans toutes ses composantes : pédagogique, technique, administrative et financière.

→ Moyens humains / équipements :

Le service compte 11 agents permanents et plusieurs saisonniers en période estivale :

- 1 directeur
- 4 Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS)
- 4 agents d’accueil et entretien
- 2 agents techniques de maintenance

→ Bénéficiaires :

Nombre d’entrées générales à la piscine d’Oloron Haut-Béarn : 30 941 entrées en 2021

Entrées Public	12 649 entrées	
Scolaires	9 830 entrées	- Écoles : 6 765 entrées - Collèges et Lycées : 3 065 entrées
Associations	7 641 entrées	- Gym Volontaire : 1 351 entrées - Léo Lagrange : 785 entrées - Enfants d'eau : 607 entrées - Oloron Natation 64 : 4 898 entrées - Kayak (Bidos, Soeix, Mauléon) : 0 entrée
Structures sociales et médico-sociales, corps d'Etat	284 entrées	- IME l'Espoir : 33 - ESAT St Pée : 110 -- Foyer de vie Gabarn - Foyer de vie Perce-Neige : 85 - Foyer de vie Accous : 9 - Hôpital de Jour : 47 entrées
Autre	113 entrées	Corps d'Etat (Pompiers, Gendarmes, Police) : 68 entrées Sauveteurs et secouristes béarnais (BNSSA) : 45 entrées
Leçons	424 entrées	

Légère augmentation par rapport à 2020 qui du fait des fermetures liées à la Covid-19 n'a comptabilisé que 27 556 entrées. Toujours moins d'entrées qu'en 2019 compte tenu des contraintes sanitaires.

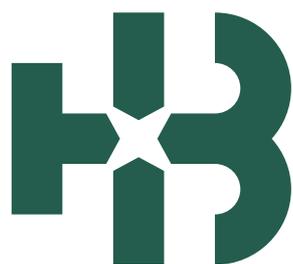
Nombre d'entrées publics à la piscine de Barétous Haut-Béarn : environ 4 000 entrées sur les 4 mois

→ Faits marquants 2021

- Fonctionnement perturbé du fait de l'application des protocoles sanitaires liés à l'épidémie de la Covid-19 (désinfection, fréquentation maximale autorisée, pass sanitaire).
- Recrutement de la maîtrise d'œuvre pour mener à bien le projet global de modernisation de la piscine Oloron Haut-Béarn d'ici à 2025.

→ Projets 2022

- Poursuite des investissements en lien avec l'hygiène/sécurité et l'optimisation du confort
- Poursuite du projet global de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn



HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

 [hautbearn.fr](https://www.facebook.com/hautbearn.fr)